**DOCUMENT TYPE DE PASSATION DE MARCHÉS**

**Document type de pré‑qualification**

**pour les marchés de travaux**

pour les projets financés par KfW

Pour les procédures d’appels d’offres internationaux en deux étapes de qualification avec pré-qualification pour les travaux, les installations et les contrats d’ingénierie, de passations de marchés et de construction (IPC)

 Version: Janvier 2019

**AVANT-PROPOS**

1. Le présent Document type de pré-qualification pour les Marchés de Travaux (« SPQ ») a été préparé par la banque de développement KfW (« KfW ») et repose sur le document-cadre intitulé « Document de Pré-qualification pour la Passation des Marchés de Travaux et Guide d’Utilisateur » préparé par les banques multilatérales de développement et les institutions financières internationales. Ce document reflète les meilleures pratiques de ces institutions.
2. Les agences d’exécution de projet (« les Maîtres d’ouvrage ») doivent utiliser ce document SPQ pour la passation de marchés de travaux financés à part entière ou en partie par KfW dans le cadre d’une procédure d’appel d’offres internationale (AOI) en deux étapes. Les exigences de pré qualification ont été complétées pour tenir compte des aspects environnementaux, sociaux, de santé et de sécurité (ESSS), adaptables au niveau des exigences ESSS du projet. Le document SPQ sera également à utiliser pour toute passation de marchés d’installation ou de construction.
3. Les Maîtres d’ouvrage auront pris soin de s’assurer auprès de sources et autorités compétentes locales de son adaptation au cas envisagé au regard notamment du droit applicable, ainsi que de l’exhaustivité du document. La KfW ne pourra ni partiellement ou à part être tenu responsable de l’application de ce document par les Maîtres d’ouvrage.
4. *[Un texte en italique et entre crochets]* est une information destinée aux maîtres d’ouvrage afin de permettre de guider la préparation d’une pré-qualification spécifique. Ces informations seront à effacer du document avant sa publication.

Veuillez envoyer par écrit votre feedback et questions concernant ce document à l’adresse suivante :

FZ-Vergabemanagement@kfw.de

**MODELE DE PAGE DE COUVERTURE**

**Coopération financière allemande avec** *[indiquer le pays partenaire]*

*[Indiquer le titre du projet]*

**Document de pré-qualification**

**Pour la**

**Passation de marchés de** *[Indiquer le titre du projet/de la phase]*

**Maître d’ouvrage:** *[Indiquer le nom et l’adresse du Maître d’ouvrage]*

*[Indiquer le mois et l’année]*

*[Indiquer le N° AOI]*

**Table des matières**

**Document de pré-qualification pour la passation de marchés de travaux**

[PREMIÈRE PARTIE – Procédures de Pré‑qualification 5](#_Toc528921293)

[Section I. Instructions aux Candidats 6](#_Toc528921294)

[Section II. Fiche des Données de la Pré-qualification 19](#_Toc528921295)

[Section III. Qualification et Evaluation 22](#_Toc528921296)

[Section IV. Dossiers de Candidature 32](#_Toc528921297)

[Section V. Critères d’éligibilité 72](#_Toc528921298)

[Section VI. Politique de la KfW - Pratique sanctionnable - Responsabilité sociale et environnementale 74](#_Toc528921299)

[DEUXIÈME PARTIE – Spécifications des Travaux 77](#_Toc528921300)

[Section VII. Étendue des Travaux 78](#_Toc528921301)

PREMIÈRE PARTIE – Procédures de Pré‑qualification

Section I. Instructions aux Candidats

**Liste des Clauses**

[A. Généralités 7](#_Toc514066105)

[1. Objet du marché 7](#_Toc514066106)

[2. Origine des fonds 7](#_Toc514066108)

[3. Pratiques de Fraude et Corruption 7](#_Toc514066109)

[4. Candidats éligibles 7](#_Toc514066110)

[5. Matériaux, matériels et Services répondant aux critères de provenance éligible 9](#_Toc514066111)

[B. Contenu du Document de Pré-qualification 9](#_Toc514066112)

[6. Sections du Document de Pré‑qualification 10](#_Toc514066113)

[7. Clarifications du Document de Pré‑qualification 10](#_Toc514066114)

[8. Modification du Document de Pré‑qualification 10](#_Toc514066115)

[C. Préparation des Dossiers de Candidature 11](#_Toc514066116)

[9. Frais afférents aux Dossiers de Candidature 11](#_Toc514066117)

[10. Langue du Dossier de Candidature 11](#_Toc514066118)

[11. Documents constitutifs du Dossier de Candidature 12](#_Toc514066119)

[12. Fiche de soumission de Candidature 13](#_Toc514066120)

[13. Documents établissant l’éligibilité du Candidat 13](#_Toc514066121)

[14. Documents établissant les qualifications du Candidat 13](#_Toc514066122)

[15. Signature du Dossier de Candidature et nombre d’exemplaires 13](#_Toc514066123)

[D. Dépôt des Dossiers de Candidature 14](#_Toc514066124)

[16. Cachetage et Marquage des Dossiers de Candidature 14](#_Toc514066125)

[17. Date limite de remise des Dossiers de Candidature 14](#_Toc514066126)

[18. Dossiers de Candidature hors délai 14](#_Toc514066127)

[19. Ouverture des Dossiers de Candidature 15](#_Toc514066128)

[E. Procédures d’Evaluation des Dossiers de Candidature 15](#_Toc514066129)

[20. Confidentialité 15](#_Toc514066130)

[21. Clarifications concernant les Dossiers de Candidature 15](#_Toc514066131)

[22. Conformité des Dossiers de Candidature 15](#_Toc514066132)

[23. Préférence nationale 16](#_Toc514066133)

[24. Sous-traitants 16](#_Toc514066134)

[F. Evaluation des Dossiers de Candidature et Pré-qualification des Candidats 16](#_Toc514066135)

[25. Evaluation des Dossiers de Candidature 16](#_Toc514066136)

[26. Droit du Maître d’Ouvrage de rejeter tous les Dossiers de Candidature 16](#_Toc514066137)

[27. Pré‑qualification des Candidats 16](#_Toc514066138)

[28. Notification de Pré-qualification 17](#_Toc514066139)

[29. Avis d’Appel d’Offres 18](#_Toc514066140)

[30. Modifications des Qualifications des Candidats 18](#_Toc514066141)

|  |
| --- |
| **Section I. Instructions aux Candidats (IAC)** |
| 1. Généralités
 |
| Objet du marchéndue du  |  Dans le cadre de l’Avis de Pré‑qualification référencé dans la Section II, Fiche des données de la pré‑qualification (FDP), le Maître d’Ouvrage[[1]](#footnote-2), dont le nom figure dans la FDP, publie le présent Document de Pré-qualification (DP) à l’attention des Candidats qui souhaitent soumettre une offre pour les travaux décrits dans la Section VII, Étendue des travaux. En cas de passation pour des travaux individuels (lots et marchés groupés), cela doit être indiqué dans la FDP. Le numéro d’identification de l’Appel d’Offres International (AOI) qui correspond à cette pré-qualification figure dans la FDP. |
| Origine des fonds |  Le Maître d’Ouvrage a sollicité ou obtenu un financement (ci-après dénommé « le financement ») de la banque de développement KfW (ci-après dénommée « KfW ») en vue de financer le projet, comme indiqué dans la FDP. Le Maître d’Ouvrage se propose d’utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements autorisés au titre du Marché objet de l’appel d’offres pour lequel la présente pré-qualification est publiée.  |
| Pratiques de Fraude et Corruption |  KfW demande que sa politique relative aux pratiques de fraude et de corruption telles qu’elles figurent à la Section VI soient appliquées.  Aux fins d’application de cette politique, les Candidats devront faire en sorte que leurs agents fournissent les informations nécessaires et permettent à KfW ou à un agent nommé par KfW d’examiner les comptes, pièces comptables, relevés et autres documents relatifs aux demandes de candidature, soumissions des offres (en cas de pré‑qualification), et à l’exécution du marché (en cas d’attribution) sur place et à les soumettre pour vérification à des auditeurs ou agents désignés par KfW. |
| Candidats éligibles |  Un Candidat est une entité juridique privée ou publique, ou une entité juridique gouvernementale soumise aux dispositions de la Section V, ou toute association entre ces entités, notamment sous forme d’un Groupement d'Entreprises (GE), ou qui a l’intention (établi par une déclaration d’association) signer un accord ou qui fait déjà partie d’un tel accord. Dans le cas d’un GE, toutes les parties seront solidairement et conjointement responsables de la mise en œuvre du Marché. Le Candidat désignera un représentant auquel sera mandaté à conduire les affaires pour et au nom du Candidat et de tous ses membres si le candidat est un GE durant la phase de pré‑qualification, d’appel d’offres (en cas de soumission d’offre par le Candidat) et pendant la mise en œuvre du Marché (si le marché est attribué au GE). Sauf si mentionné autrement dans la FDP, le nombre de partenaires au sein d’un GE ne sera pas limité.  Un Candidat est autorisé à soumettre plusieurs candidatures pour une pré-qualification à titre individuel, en tant que partenaire d’un GE ou comme sous-traitant. En revanche, s’il est pré-qualifié, il ne pourra soumettre qu'une seule offre dans le cadre du processus d'appel d'offres, que ce soit individuellement en tant que Candidat ou en tant que partenaire d'un Groupement d'Entreprises. Un sous-traitant peut participer à plus qu'un appel d'offres mais uniquement en tant que sous-traitant. Si un Candidat soumet ou participe ultérieurement à plusieurs offres, toutes les propositions auxquelles il aura participé seront rejetées. Les critères d’éligibilité de KfW pour une pré-qualification sont éclairés en Section V – Critères d’éligibilité. |
|  | 4.4 Les Candidats ne peuvent être en situation de conflit d’intérêt. Tout candidat dans cette situation sera disqualifié. Sont considérés comme pouvant avoir un tel conflit avec l’un ou plusieurs intervenants au processus d’Appel d’Offres les Candidats dans les situations suivantes : 1. Les Candidats placés sous le contrôle de la même entreprise ;
2. Les Candidats qui reçoivent directement ou indirectement des subventions l’un de l’autre ;
3. Les Candidats qui ont le même représentant légal dans le cadre de la présente Pré-qualification ;
4. Les Candidats qui entretiennent entre eux, directement ou par l’intermédiaire d’un tiers, des contacts leur permettant d’avoir accès aux informations contenues dans leurs Candidatures, ou de les influencer, ou d’influencer les décisions du Maître d’Ouvrage au sujet de cette Pré-qualification ;
5. Les Candidats ou l’une des firmes auxquelles ils sont affiliés qui ont fourni des services de conseil pour la préparation des spécifications, plans, calculs et autres documents pour les travaux qui font l’objet de la présente Pré-qualification ;
6. Les Candidats qui ont eux-mêmes, ou l’une des firmes auxquelles ils sont affiliés, ont été recruté ou doivent l’être par le Maître d’Ouvrage, pour effectuer la supervision ou le contrôle des Travaux dans le cadre du Marché ;
7. Les Candidats qui entretiennent une étroite relation d’affaires ou familiale avec un membre du personnel du Maître d’Ouvrage (ou du personnel de l’entité d’exécution du Projet ou d’un bénéficiaire d’une partie des fonds) : i) qui intervient directement ou indirectement dans la préparation du Document de Pré-qualification ou des Spécifications du Marché, et/ou dans le processus d’évaluation des Offres ; ou ii) qui pourrait intervenir dans la mise en œuvre ou la supervision de ce même Marché, sauf si le conflit qui provient de cette relation a été réglé d’une manière satisfaisante pour KfW pendant le processus de sélection et la mise en œuvre du Marché.
 |
|  | 4.5 Les Candidats ne devront pas faire l'objet d’une exclusion temporaire de la possibilité de soumissionner au titre d’une Déclaration de garantie de soumission.4.6 Les Candidats devront fournir les documents satisfaisants que le Maître d’Ouvrage peut raisonnablement demander pour vérifier leur éligibilité. |
| Matériaux, matériels et Services répondant aux critères de provenance éligible | Sous réserve des dispositions figurant à la Section V - Critères d’éligibilité, tous les matériaux, équipements et services faisant l’objet du présent Marché et financés par KfW peuvent provenir de tous pays et les dépenses pour les besoins du Marché seront limitées à de tels matériaux, équipements et services. Les critères d’éligibilité et toutes les dépenses faites sous le présent contrat ne vont pas éfreindre de telles restrictions.  |
| 1. Contenu du Document de Pré-qualification
 |
| Sections du Document de Pré‑qualification  | Le Document de Pré-qualification des Candidats est composé d’une première et d’une deuxième partie qui comprennent toutes les sections indiquées ci-après et auxquelles doivent être ajoutées tous les avenants publiés en application de la Clause 8 des IAC. PREMIÈRE PARTIE Procédures de pré-qualification * Section I. Instructions aux Candidats (IAC)
* Section II. Fiche des Données de la Pré‑qualification (FDP)
* Section III. Qualification et Evaluation
* Section IV. Formulaires de Candidature
* Section V. Critères d’Eligibilité
* Section VI. Politique de KfW en matière de Fraude et Corruption - Responsabilité Environnementale et Sociale

DEUXIÈME PARTIE Spécifications des Travaux* Section VII. Étendue des Travaux

Le Maître d’Ouvrage ne sera en aucun cas responsable de l’intégralité du Document de Pré-qualification et de ses avenants, réponses aux demandes de clarification, sauf si lesdits documents ont été communiqués directement par le Maître d’Ouvrage. En cas de contradiction, les documents directement issus par le Maître d’Ouvrage feront foi. Les Candidats doivent examiner l’ensemble des instructions, formulaires et conditions du Document de Pré-qualification et fournir tous les renseignements ou toute la documentation demandés par le Document de Pré-qualification.  |
| Clarifications du Document de Pré‑qualification  | Un Candidat potentiel qui souhaite d’obtenir des clarifications sur le Document de Pré-qualification peut en faire la demande par écrit au Maître d’Ouvrage à l’adresse du Maître d’Ouvrage indiquée dans la FDP. Le Maître d’Ouvrage répondra par écrit à toute demande de clarification à condition que la demande soit reçue au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des candidatures. Une copie de la réponse du Maître d’Ouvrage, indiquant la question posée mais sans mention de l’auteur, sera adressée par le Maître d’Ouvrage à tous les Candidats qui auront reçu le Document de Pré-qualification directement par le Maître d’Ouvrage. Si la FDP le prévoit, le Maître d’Ouvrage publiera également sa réponse sur la page Web identifiée dans la FTP. Le Maître d’Ouvrage adaptera le Document de Pré-qualification s’il estime que cela est nécessaire suite à la demande de clarification, en appliquant la procédure décrite à la Clause 8 des IAC et conformément aux dispositions de la Clause 17.2 des IAC.  |
| Modification du Document de Pré‑qualification | Le Maître d’Ouvrage peut, à tout moment avant la date limite de dépôt des candidatures, modifier le Document de Pré-qualification en publiant un avenant.Tout avenant publié fait partie du Document de Pré‑qualification et sera communiqué par écrit à tous ceux qui auront reçu le Document de Pré-qualification directement par le Maître d’Ouvrage. Le Maître d’Ouvrage publiera immédiatement l’avenant sur le site Web identifié dans la FTP.Afin de donner aux Candidats éventuels un délai raisonnable pour la prise en compte d’un avenant dans la préparation de leur candidature, le Maître d’Ouvrage pourra, à sa discrétion, reporter la date limite de dépôt des candidatures conformément aux dispositions de l’article 17.2 des IAC. |
| 1. Préparation des Dossiers de Candidature
 |
| Frais afférents aux Dossiers de Candidature | Le Candidat portera la totalité des coûts associés à la préparation et à la soumission de sa candidature. Le Maître d’Ouvrage ne sera en aucun cas responsable ou redevable de couvrir ces coûts, quelle que soit la manière dont se déroule le processus de Pré-qualification ou quels qu’en soient ses résultats. |
| Langue du Dossier de Candidature  | Le Dossier de Candidature (DDC), de même que l’ensemble de la correspondance et les documents concernant la pré‑qualification échangés entre le Candidat et le Maître d’Ouvrage, seront rédigés dans la langue spécifiée dans la FDP. Les documents complémentaires et les publications qui font partie du Dossier de Candidature peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d’être accompagnés d’une traduction exacte des passages pertinents dans la langue spécifiée dans la FDP, auquel cas, aux fins d’interprétation du Dossier de Candidature, la traduction fera foi.  |
| Documents constitutifs du Dossier de Candidature | Le DDC comprendra les documents suivants : La fiche de soumission de la candidature, qui indiquera le nom du Candidat, son adresse, son numéro de téléphone, de téléfax et son adresse électronique. Si le Candidat est une association, la fiche de soumission de candidature devra également comprendre une description de la forme d’association ainsi qu’une liste des membres de l’association. Une procuration autorisant le représentant du Candidat, nommé conformément à la Clause 4.1 des IAC, à soumettre la candidature au nom du Candidat. Si le Candidat est un GE, la procuration doit être fournie par le chef de file, nommé comme tel dans l’accord du GE ou dans la déclaration d’association, et soumis conformément à la Clause 4.1 des IAC. Si le représentant du Candidat est le propriétaire, un membre, le directeur ou le chef de file du candidat, et s’il a été nommé conformément aux dispositions de la Clause 4.1 des IAC, une procuration n’est pas nécessaire. Une présentation du Candidat (maximum 10 pages, pas de brochures). Si le Candidat est une entité simple, la présentation décrira le type d’entité, la structure de propriété du candidat et comprendra un organigramme ainsi qu’une description des principaux secteurs d’activités du Candidat. Si le Candidat est un GE, la présentation devra inclure ces informations sur tous les membres du GE ainsi qu’une description de la forme prévue de collaboration entre les membres au sein du GE. Si les qualifications du Candidat pour réaliser la mission ont été obtenues via une fusion ou une acquisition, la présentation doit comprendre un historique détaillé des activités du Candidat. Déclarations : toute information fausse fournie dans les déclarations suivantes par le Candidat ou, dans le cas d’un GE, par tout membre du GE, conduira à l’exclusion du Candidat du processus d’appel d’offre :1. Si le Candidat est un GE existant, le Candidat soumettra une preuve de l’accord d’association, en indiquant le chef de file. Si le Candidat est un GE qui a été formé par les membres uniquement en vue de réaliser le contrat, chaque membre de l’association soumettra une déclaration d’association, en indiquant le chef de file, sous le format prévu à l’annexe de la Section IV, Formulaires de candidature.
2. Une déclaration d’engagement sous le format prévu à la Section IV, Formulaires de candidature. Si le Candidat est un GE, seulement une déclaration d’engagement doit être soumise, c’est-à-dire que le représentant du GE peut signer au nom du GE régis par une procuration.
3. Une déclaration de capacité financière sous le format prévu à la Section IV, Formulaires de candidature et accompagnée d’un bilan comptable et d’un compte de résultat. Si le Candidat est un GE, des déclarations séparées, comprenant bilans comptables et comptes de résultat, seront fournies par chaque membre du GE. Tous les bilans comptables et comptes de résultat devront être certifiés par un commissaire aux comptes agréé.
4. Une liste des références de projets sous le format prévu à la Section IV, Formulaires de candidature. Sauf indication contraire dans la **FDP**, le nombre de références se limitera à 10 projets réalisés pendant les 5 dernières années précédant la publication de ce document de Pré-qualification. Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit de contacter les clients mentionnés dans les références pour vérifier les informations fournies par le Candidat.
5. Une liste des capacités d’expertise et de ressources humaines disponibles, sous le format prévu à la Section IV, Formulaires de candidature.

Tous les formulaires de candidatures et les pièces jointes requises dans la Section IV, Formulaires de candidature. Si le Candidat est une entité simple, conformément à la Clause 4.1 de l’IAC, le formulaire ELI 1.2 n’est pas requis pour la candidature.Tous les autres documents demandés dans la **FDP**.Le Candidat fournira les informations relatives aux commissions et indemnités versées le cas échéant aux agents ou à toute partie tierce en relation avec sa candidature.  |
| Fiche de soumission de Candidature | Le Candidat doit préparer une Fiche de soumission de candidature à l’aide du formulaire fourni dans la Section IV, Formulaires de candidature. Ce Formulaire doit être complété sans modification de son format.  |
| Documents établissant l’éligibilité du Candidat | Pour établir son éligibilité conformément aux dispositions de la Clause 4 des IAC, le Candidat doit compléter et signer la Déclaration d’engagement à l’aide du formulaire fourni en Section IV sans apporter de modification au texte, et fournir les pièces jointes requises aux formulaires ELI 1.1, ELI 1.2(a) et 1.2(b) . |
| Documents établissant les qualifications du Candidat | Pour établir qu’il a les qualifications nécessaires pour exécuter le marché en vertu de la Section III, Qualification et Evaluation, le Candidat doit fournir tous les renseignements demandés dans les Formulaires de renseignements correspondants qui figurent à la Section IV, Formulaires de Candidature. |
| Signature du Dossier de Candidature et nombre d’exemplaires  | Le Candidat doit préparer une version originale des documents constitutifs du DDC tels que décrits dans la Clause 11 des IAC et mentionner « ORIGINAL » de manière visible. L’original du DDC doit être dactylographié ou écrit à l’encre indélébile et doit être signé par un représentant désigné par le Candidat. En cas de GE, le DDC devra être signé par un représentant habilité nommé conformément à la Clause 4 des IAC, au nom du GE.Le Candidat doit soumettre un nombre de copies du DDC original signé tel qu’indiqué dans la **FDP.** Il devra par ailleurs indiquer la mention « COPIE » de manière visible sur chaque exemplaire. En cas de différence entre l’original et les copies, l’original fera foi.  |
| 1. Dépôt des Dossiers de Candidature
 |
| Cachetage et Marquage des Dossiers de Candidature | Le Candidat doit placer l’original et les copies du Dossier de Candidature dans une enveloppe cachetée qui devra : porter le nom et l’adresse du Candidat ; être adressée au Maître d’Ouvrage, conformément aux dispositions de la Clause 17.1 des IAC ; et porter le nom précis du processus de Pré-qualification concerné, conformément aux dispositions de la Clause 1.1 de la FDP.  |
|  | Le Maître d’Ouvrage ne pourra être tenu responsable du non-traitement d’une enveloppe non conforme aux instructions mentionnées dans la Clause 16.1. |
| Date limite de remise des Dossiers de Candidature | Les Candidats peuvent dans tous les cas envoyer leur Dossier de Candidature par la poste ou le faire délivrer par porteur. Les Dossiers de candidature devront être soumis conformément aux instructions, y compris en indiquant l’adresse et en respectant le délai stipulé dans la **FDP**. Le Maître d’Ouvrage peut, à son gré, reporter la date limite pour le dépôt des DDC en modifiant le Document de Pré‑qualification conformément aux dispositions de la Clause 8 des IAC. Dans ce cas, tous les droits et obligations du Maître d’Ouvrage et des Candidats, précédemment régis par la date limite initiale, seront régis par la nouvelle date limite. |
| Dossiers de Candidature hors délai | Les Dossiers de candidature reçus après le délai stipulé dans la Clause 17.1 des IAC seront rejetés.  |
| Ouverture des Dossiers de Candidature  | Le Maître d’Ouvrage lancera la procédure d’ouverture des DDC à la date, l’heure et dans le lieu prévu dans la **FDP**. Les candidatures arrivées après le délai seront traitées conformément aux dispositions de la Clause 18.1 des IAC. Le Maître d’Ouvrage établira un procès-verbal de la séance d’ouverture qui inclura au minimum le nom du Candidat et indiquera si le Dossier de candidature a été reçu dans les temps.  |
| 1. Procédures d’Evaluation des Dossiers de Candidature
 |
| Confidentialité | Les renseignements relatifs à l’évaluation des DDC et à la recommandation de pré-qualification ne doivent pas être divulgués aux Candidats ni à toute autre personne qui n’est pas officiellement concernée par ce processus, tant que tous les Candidats n’ont pas reçu l’Avis de Pré-qualification en conformité avec la Clause 28 des IAC.Conformément aux dispositions de la Clause 28 des IAC, tout Candidat peut demander au Maître d’Ouvrage plus de renseignements sur le processus de Pré‑qualification (à l’exception des renseignements spécifiés à la Clause 20.1), entre la date limite de dépôt des DDC et celle de l’avis de l’attribution du Marché, et ce uniquement par écrit. |
| Clarifications concernant les Dossiers de Candidature | Durant l’évaluation des DDC, le Maître d’Ouvrage a toute latitude pour demander aux Candidats des clarifications sur leurs candidatures dans la mesure où ladite demande est soumise dans des délais raisonnables. Toute demande de clarification et toutes les clarifications doivent être formulées par écrit.Si un Candidat ne fournit pas les clarifications sur les renseignements demandés à la date et à l’heure fixée par le Maître d’Ouvrage dans sa demande de clarification, sa candidature sera évaluée sur la base des documents disponibles au moment de l’évaluation des candidatures.  |
| Conformité des Dossiers de Candidature | Le Maître d’Ouvrage rejettera tout DDC qui n’est pas conforme aux spécifications de ce document de Pré‑qualification. Un DDC sera considéré conforme si les documents suivants sont fournis :

|  |
| --- |
| Critères de conformité |
| 1. Déclaration d’engagement (IAC 11.1 d) (II)) |
| 2. Déclarations de capacité financière et documents annexes (IAC 11.1 d) (III)) |
| 3. Formulaire de dépôt de la candidature (IAC 11.1 a) |
| 4. Procuration(s) donnant autorisation au représentant du Candidat (IAC 11.1 b)  |
| 5. Si le Candidat est une association, soit une preuve de l’accord d’association existant, soit une déclaration (IAC 11.1 d) (I)) |

 |
| Préférence nationale | Une marge de préférence ne pourra pas être accordée aux soumissionnaires du pays du Maître d’Ouvrage dans le cadre du processus d’appel d’offres qui suivra la présente Pré‑qualification, sauf disposition contraire spécifiée dans la **FDP***.* |
| Sous-traitants  | Le Maître d’Ouvrage n’entend pas faire exécuter certaines parties spécifiques des Travaux par des sous-traitants sélectionnés à l’avance par lui-même (Sous-traitants désignés), sauf disposition contraire dans la **FDP**.Un « sous-traitant spécialisé » est un sous-traitant recruté pour un travail spécialisé comme défini par le Maître d’Ouvrage dans la section III, 4.2 Expérience. Si le Maître d’Ouvrage ne prévoit pas de travaux spécialisés, les expériences des sous-traitants ne seront pas prises en compte aux fins d’évaluation de la qualification du Candidat. |
| 1. Evaluation des Dossiers de Candidature et Pré-qualification des Candidats
 |
| Evaluation des Dossiers de Candidature | Le Maître d’Ouvrage évaluera les Dossiers de candidature conformes au moyen des facteurs, méthodes, critères et conditions définis dans la Section III, Qualification et Evaluation pour évaluer les qualifications des Candidats. Le recours à d’autres facteurs, méthodes ou critères ne sera pas autorisé. |
|  | Seules les qualifications du Candidat seront prises en compte dans l’évaluation. En particulier, les qualifications d’une maison mère ou de tout autre firme affiliée qui n’est pas associée au Candidat dans le cadre d’un GE conformément à la Clause 4.2 des IAC ne seront pas prises en compte.Dans le cas de marchés multiples, les Candidats devront indiquer dans leurs candidatures les marchés qui les intéressent. Le Maître d’Ouvrage pré-qualifiera chaque Candidat pour le nombre maximum de marchés pour lesquels le Candidat satisfait à l’ensemble des exigences cumulées à ces marchés, tel que spécifié dans la Section III, Qualification et Evaluation. |
| Droit du Maître d’Ouvrage de rejeter tous les Dossiers de Candidature | Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit d’annuler la procédure de Pré‑qualification, et de rejeter tous les DDC à tout moment, sans pour autant engager une responsabilité quelconque vis-à-vis des Candidats. |
| Pré‑qualification des Candidats | Le Maître d’Ouvrage évaluera si les Dossiers de candidatures sont conformes en termes d’éligibilité et au regard des méthodes et critères d’évaluation stipulés dans la Section III, Qualification et Evaluation.Le Maître d’Ouvrage déterminera les conditions minimales à remplir sur une base réussite/échec, comme indiqué dans la Section III, Qualification et Evaluation.Le Maître d’Ouvrage attribuera à chaque sous-critère un nombre de points, pour lesquels un nombre de points maximum sera stipulé dans la Clause 27.1 des IAC. Les points de tous les sous-critères seront additionnés pour déterminer le score de Pré-qualification du Candidat.Afin de comptabiliser les points pour chaque critère de qualification tel que stipulé dans la Clause 27.3, le Maître d’Ouvrage appliquera l’approche qualitative suivante :100% du score maximum : Très bien, si le DDC dépasse largement les exigences indiquées dans le sous-critère. Aucune erreur ou omission constatée.75% du score maximum : Au-dessus de la moyenne, si le DDC correspond aux exigences indiquées dans le sous-critère ou les dépasse légèrement. Erreurs ou omissions mineures constatées.50% du score maximum : dans la moyenne, si le DDC est juste en dessous des exigences indiquées dans le sous-critère. Erreurs ou omissions majeures constatées.25% du score maximum : En dessous de la moyenne, si le DDC s’écarte de manière significative du sous-critère ou ne le comprend pas. Erreurs ou omissions majeures constatées.0% du score maximum : Insuffisant/ Echec, si le DDC ne répond absolument pas aux exigences indiquées dans le sous-critère ou ne fournit aucune information concernant les exigences.Un candidat sera considéré comme pré-qualifié si :Son DDC est considéré comme conforme aux dispositions de la Clause 22.1 des IAC et ;Son DDC répond aux exigences de validité de la Clause 27.2 des IAC et ;Son DDC a obtenu au moins 70 points sur 100 conformément à la Clause 27.3 des IAC. |
| Notification de Pré‑qualification  | Lorsque le Maître d’Ouvrage aura terminé l’évaluation des DDC, il communiquera par écrit à tous les Candidats les noms des Candidats qui ont été pré-qualifiés. Les Candidats disqualifiés seront informés séparément.Les Candidats disqualifiés pourront écrire au Maître d’Ouvrage pour demander, par écrit, les raisons de leur disqualification. |
| Avis d’Appel d’Offres | Dans les plus brefs délais après la communication des résultats de la pré-qualification, le Maître d’Ouvrage lancera un appel d’offres à tous les Candidats qui auront été pré-qualifiés.Les Soumissionnaires pourront être invités par le Maître d’Ouvrage à présenter une Garantie de Soumission acceptable sous la forme et pour le montant spécifiés dans le document d’appel d’offres, et le soumissionnaire retenu devra fournir une Garantie de bonne exécution telle que spécifiée dans le document d’appel d’offres. |
| Modifications des Qualifications des Candidats | Toute modification dans la structure ou la formation d’un Candidat (incluant tout membre d’un GE) après qu’il ait été pré-qualifié conformément aux dispositions de la Clause 27 des IAC et invité à soumettre une offre, devra être approuvée par écrit par le Maître d’Ouvrage avant la date de clôture de soumission des offres. Une approbation pourra être refusée si, en raison d’une telle modification, le Candidat ne satisfait plus les critères de qualification précisés dans la Section III, ou si, de l’avis du Maître d’Ouvrage, le jeu de la concurrence est sérieusement compromis. Toute modification devra être soumise au Maître d’Ouvrage au plus tard quatorze (14) jours après la date de l’Avis d’appel d’offres.  |

|  |
| --- |
| Section II. Fiche des Données de la Pré-qualification |
| **A. Généralités** |
| **IAC 1.1** | Nom du Maître d’Ouvrage: *[indiquer le nom complet y compris celui du Responsable du projet, ainsi que l’adresse]*Liste des contrats (lots) objet du présent AOI : *[indiquer le nombre, les noms et les numéros d’identification. Si le travail n’a pas été divisé en contrat, ajoutez le nom des travaux]* |
| **IAC 1.1** | Nom et numéro d’identification de l’AOI : *[indiquer le nom et le numéro d’identification]*  |
| **IAC 2.1** | Nom du Projet : *[indiquer le nom du projet]*  |
| **IAC 4.2** | Nombre maximum de parties du GE : *[indiquer le nombre ou « illimité »]* |
| **B. Document de Pré-qualification** |
| **IAC 7.1** | A des **fins de clarifications**, l’adresse du Maître d’Ouvrage : *[indiquer l’information ou la mention « voir 1.1 ci-dessus »]* Destinataire: *[indiquer le nom et le numéro du bureau du Responsable du projet]* Adresse : *[indiquer le nom de la rue et le numéro]* *[indiquer l’étage et le n° de chambre le cas échéant]**Ville : [indiquer le nom de la ville]**Code postal : [indiquer le code postal, le cas échéant]*Pays : *[indiquer le nom du pays]*N° de fax: *[indiquer le numéro de fax ainsi que le préfixe du pays et de la ville]*Adresse électronique : *[indiquer l’adresse électronique du Responsable du projet]*  |
| **IAC 7.1 & 8.2** | Page Web : *[indiquer le cas échéant]* |
| **C. Préparation des Dossiers de Candidature** |
| **IAC 10.1** | Langue du DDC et de l’ensemble de la correspondance : françaisLa langue de traduction des documents complémentaires et imprimés est le français. |
| **IAC 11.1 (d)** | Le Candidat doit fournir avec son DDC les documents supplémentaires suivants : *[insérer la liste des documents supplémentaires, le cas échéant]* |
| **IAC 15.2** | Outre l’original, nombre et type de copies à soumettre avec le DDC : *[indiquer le nombre et le type de copies]*  |
| **D. Dépôt des Dossiers de Candidature** |
| **IAC 17.1**  | **Date limite de dépôt des DDCs, au plus tard le :** Date: *[indiquer la date]*Heure : *[indiquer l’heure et le fuseau horaire]*A l’adresse suivante, qui sera l’adresse définitive pour déposer à temps le DDC :Destinataire : *[indiquer le nom et le numéro de bureau du Responsable du projet]* Adresse : *[indiquer le nom de la rue et le numéro]**[indiquer l’étage et le n° de chambre le cas échéant]**Ville : [indiquer le nom de la ville]**Code postal : [indiquer le code postal, le cas échéant]*Pays : *[indiquer le nom du pays]**[Le cas échéant, indiquer la mention « Des copies supplémentaires du Dossier de candidature seront soumises à l’adresse suivante/ aux adresses suivantes »  et indiquer les adresses en question]* |
| **IAC 19.1** | L’ouverture des DDCs aura lieu à : *[indiquer adresse, date et heure]* |
| **E. Evaluation des Dossiers de Candidature** |
| **IAC 23.1** | *[Une marge de préférence peut être accordée aux entreprises nationales uniquement si cela est requis par la législation nationale à laquelle le Maître d’Ouvrage est soumis et avec l’accord préalable de KfW.]*Une marge de préférence [est accordée/n’est pas accordée]*[Si une marge de préférence est accordée, la définition suivante s’applique :**Aux fins d’application de la marge de préférence, une entreprise est considérée comme nationale à la condition qu’elle soit enregistrée dans le pays du Maître d’Ouvrage, qu’elle appartienne en majorité à des ressortissants de ce pays, et qu’elle ne sous-traite pas à des entreprises étrangères plus de 30 pour cent du montant du Marché (à l’exclusion des sommes à valoir). Les groupements d’entreprises sont considérés comme nationaux et bénéficient de la préférence nationale à la condition que chacun de leurs membres soit enregistré dans le pays du Maître d’Ouvrage, appartienne en majorité à des ressortissants de ce pays, et que le groupement soit enregistré dans le pays du Maître d’Ouvrage. Le Groupement bénéficiant de la préférence nationale ne doit pas sous-traiter plus de 30 pour cent du Montant du Marché (à l’exclusion des sommes à valoir) à des entreprises étrangères. Les groupements entre entreprises nationales et étrangères ne peuvent bénéficier de la préférence nationale.]* |
| **IAC 24.1** | Le Maître d’Ouvrage *[insérer « a l’intention » ou « n’a pas l’intention »]* de faire exécuter certaines parties spécifiques des Travaux par des sous‑traitants sélectionnés à l’avance (Sous-traitants désignés). *[Si la mention ci-dessus est « à l’intention », donner la liste des parties spécifiques des travaux et des sous-traitants respectifs nommés]*  |

Section III. Qualification et Evaluation

La présente Section III énonce tous les critères, méthodes et conditions auxquels le Maître d’Ouvrage aura recours pour évaluer les DDCs. On trouvera en Section IV, Formulaires de candidature, les renseignements à fournir pour chaque facteur d’évaluation ainsi que les définitions des termes correspondants.

Tout montant indiqué par le Candidat sera en équivalent € en utilisant le taux de change déterminé de la manière suivante :

* + Pour le chiffre d’affaires et autres données financières requises pour toutes les années, le taux de change applicable sera celui du dernier jour de l’année calendaire en question.
	+ Pour le montant d’un marché, le taux de change sera celui de la date de signature du marché en question.

Les taux de change seront ceux provenant de la banque centrale du pays du Maître d’Ouvrage. Le Maître d’Ouvrage aura la latitude de corriger toute erreur commise dans la détermination du taux de change dans la Candidature.

Dans le chapitre 5 de cette section sont définies les exigences environnementales, sociales, de santé et de sécurité (ESSS) conformément aux critères ESSS spécifiques définis dans le contrat.

| **Critères**  | **Conditions/scores maximum** | **Conditions de documentation/Formulaires** |
| --- | --- | --- |
| **No.** | **Objet** | **Spécification** | **Entité unique** | **Groupement d’Entreprises** |
| **Toutes Parties Combinées** | **Chaque Partie**  | **Une Partie** |
| 1. Éligibilité |
| 1.1 | **Nationalité** | Nationalité conforme à la Sous-Clause 4.3 des IAC. | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification | Sans objet | Formulaires ELI –1.1, 1.2(a) et 1.2(b), avec pièces jointes |
| 1.2 | **Conflit d’intérêt** | Pas de conflit d’intérêt (Sous-Clause 4.4 des IAC)  | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification | Sans objet | Fiche de soumission des candidatures |
| 1.3 | **Eligibilité au financement de KfW** | Ne pas être inéligible à un financement de KfW, tel que décrit dans la Sous-Clause 4.3 des IAC.  | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification | Sans objet | Déclaration d’engagement |
| 1.4 | **Entreprise publique** | Le Candidat doit satisfaire aux conditions de la Sous-Clause 4.3 des IAC. | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification | Sans objet | Formulaires ELI –1.1, 1.2(a) et 1.2(b), avec pièces jointes |
| 2. Antécédents en matière de non-exécution des marchés |
| 2.1  | **Antécédents en matière de non-exécution de marchés**  | Pas de résiliation de marché prononcée aux torts exclusifs du Soumissionnaire au cours des 5 (cinq) dernières années | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification  | Doit satisfaire à la spécification | Sans objet | Formulaire ANT– 2 |
| 2.2 | **Exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d’une Déclaration de garantie de Soumission** | Ne pas faire l’objet d’exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d’une Déclaration de garantie de Soumission conformément à l’article 4.5 | Doit satisfaire à la spécification  | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification | Sans objet | Fiche de soumission de candidature |
| 2.3 | **Litiges en instance** | L’ensemble des litiges en instance ne doit pas représenter au total plus de cent pour cent (100 %) du montant total des fonds propres du Candidat et doit être considéré comme étant tranché à l’encontre du Candidat. | Doit satisfaire à la spécification  | Sans objet | Doit satisfaire à la spécification | Sans objet | Formulaire ANT - 2 |
| 3. Situation financière |
| 3.1 | **Capacité financière : liquidités** | (i) Le Candidat doit démontrer qu’il dispose ou a accès à des avoirs liquides, des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. (autres que l’avance de démarrage éventuelle), à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l’exécution des travaux objet du présent Appel d’Offres à hauteur de *[insérer le montant en € correspondant au montant de deux à quatre mois de facturation de travaux pour le marché. On pourra pour cela diviser le montant estimé du marché par le nombre de mois du délai d’exécution, et multiplier par 2 à 4]* et nets de ses autres engagements ; | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification  | Sans objet | Sans objet | Formulaire FIN - 3.1 avec pièces jointes et FIN-3.3 |
| 3.2 | **Capacités financières : autres sources de financement** | (ii) le Candidat doit démontrer, à la satisfaction du Maître d’Ouvrage qu’il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés ; | Doit satisfaire au critère | Doivent satisfaire au critère | Sans objet | Sans objet | Formulaires FIN - 3.2 et FIN-3.4 |
| 3.3 | **Capacités financières : position financière** | (iii) Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n’est pas requis par la réglementation du pays du Candidat, autres états financiers acceptables par le Maître d’Ouvrage pour les \_\_\_\_[ *indiquez le nombre d’années, généralement 5 ans et au minimum 3 ans*] dernières années devant prouver la solidité de la situation financière du Candidat basée sur les critères suivants :1. ***Ratio de liquidité ≥ 1.1***

 *((actifs circulants) / (dettes à court terme) ≥ 1.1)*1. ***Ratio d’endettement ≤ 80%***

*((passif total) x 100 / (actif total) ≤ 80%)* | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaire FIN-3.1, avec les pièces jointes |
| 3.4 | **Chiffre d’affaires annuel moyen de la construction***[Le montant devrait se situer entre 1.5 et 2 fois le montant de paiement annuel estimé pour les travaux objet du Marché]* | Avoir un chiffre d’affaires annuel d’au moins\_\_ [*indiquer le montant en équivalent en € en toutes lettres et en chiffres*], calculé de la manière suivante : le total annuel des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des [*insérer le nombre d’années, généralement 5 ans et au minimum 3 ans*] dernières années. | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire à [vingt-cinq] [25]% de la spécification | Doit satisfaire à [quarante] [40]% de la spécification | Formulaire FIN-3.2 |
| 4. Expérience dans le domaine de la construction |
| 4.1 | **Expérience générale en matière de travaux**  | Expérience de marchés de travaux à titre d’entrepreneur, de sous-traitant ou d’ensemblier pendant au moins les [*indiquer le nombre d’années, généralement 5 ans et au minimum 3 ans*] dernières années à partir du 1er janvier de l’année [*indiquer l’année*]. | Doit satisfaire à la spécification  | Sans objet | Doit satisfaire à la spécification | Sans objet |  Formulaire EXP-4.1 |
| 4.2(a) | **Expérience** **Spécifique de construction et expérience dans la gestion des contrats** | Contrats similaires[[2]](#footnote-3) en tant que Maître d’Ouvrage, membre d’un GE, société de gestion ou sous-traitant[[3]](#footnote-4) entre le 1er janvier [*indiquer l’année, la période à considérer est généralement de 5 à 10 ans]* et la date limite de remise des offres de manière satisfaisante et achevés pour l’essentiel[[4]](#footnote-5), d’une valeur [*indiquer une valeur s’élevant à au moins 75% de la valeur estimée des travaux ou de l’offre]*. | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification | Sans objet | Sans objet | Formulaire EXP 4.2(a) |
| 4.2(b) |  **Expérience dans la construction pour les activités clés**  | Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d’autres marchés exécutés en tant qu’entrepreneur principal, membre de groupement8, ensemblier ou sous-traitant[[5]](#footnote-6) pendant la période stipulée au paragraphe 4.2 (a) ci-dessus une expérience minimale de construction achevée de manière satisfaisante dans les domaines suivants[[6]](#footnote-7) [*fournir la liste des activités en indiquant le volume, le nombre ou le taux de production tel qu’applicable]*:  | Doit satisfaire à la spécification | Doit satisfaire à la spécification | Sans objet | Doit satisfaire au critère dans les domaines mentionnés ci-après :*[fournir la liste des activités en indiquant le minimum requis]* | Formulaire EXP-4.2(b) |
|  5. Expérience et capacité environnementale, sociale, de santé et de sécurité (ESSS) |
| 5.1 | **Certificats** [Requis seulement si la référence ❸ ou **❷**est indiquée dans le formulaire CER-5.1, sinon insérez « Sans objet », pour plus d’explication, voir préface du formulaire CER-5.1] | Certification ISO valable, comme ci-dessous, ou équivalent reconnu à l’échelle internationale (équivalence à démontrer par le candidat)- Certificat de management de la qualité ISO 9001- Certificat de management environnemental ISO 14001: 2014- Certificat de santé et sécurité OHSAS 18001 | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Doit satisfaire aux exigences, si la part dans le GE est importante (plus de 40 (quarante)% des travaux) | Doit satisfaire au critère | Formulaire CER 5.1Formulaire CER 5.1Formulaire CER.5.1 |
| 5.2 | **Expérience dans les projets ayant un impact ESSS important** | Pour les contrats ci-dessus et tout autre contrat, terminé et en cours de réalisation en tant que Maître d’Ouvrage , membre du GE, société de gestion ou sous-traitant[[7]](#footnote-8), le premier jour de l'année civile ou après pendant la période stipulée au 4.2 (a) ci-dessus, une expérience spécifique minimale relative aux exigences ESSS suivantes: *[énumérer individuellement les exigences clés ESSS en mettant l'accent sur les aspects ESSS qui sont pertinents pour la mise en œuvre du contrat.]...* | Max. 30 points | Max. 30 points[[8]](#footnote-9) | Sans objet | Doit avoir exécuté au moins *[indiquer le nombre de]* contrats démontrant l'expérience avec les exigences ESSS clés énumérées dans la colonne Exigences. | Formulaire EXP–5.2 |
| 5.3 | **Capacité environnementale** | Le candidat doit démontrer que sa structure et ses activités répondent aux exigences minimales relatives d’un système de gestion de l'environnement efficace:L'évaluation qualitative de la conformité du Candidat sera effectuée en fonction de la méthode de notation décrite dans la Clause 27.4 des IAC. Le score du sous-critère sera calculé en ajoutant les scores requis. | Max. 10 points | Max.10 points[[9]](#footnote-10) | Sans objet | Sans objet | Formulaire ENV-5.3 |
| 5.4 | **Capacité de santé et de sécurité au travail** | Le Candidat doit démontrer que sa structure et ses activités répondent aux exigences minimales relatives d’un système de gestion de la santé et de la sécurité efficacePour l'évaluation et la notation, voir la note 5.3. au dessus. | Max. 10 points | Max.10 points[[10]](#footnote-11) | Sans objet | Sans objet | Formulaire OHSAS-5.4 |
| 5.5 | **Aménagement d’un cadre de travail socialement responsable**  | Le Candidat doit démontrer une compréhension globale des exigences concernant la mise en œuvre et l'exploitation du site de travailPour l'évaluation et la notation, voir la note 5.3. ci- dessus. | Max. 20 points | Max.20 points[[11]](#footnote-12) | Sans objet | Sans objet | Formulaire LOC-5.5 |
| 5.6a | **Normes fondamentales du travail de l'OIT** | S'engager à respecter pleinement les normes fondamentales du travail de l'OIT dans la pratique commerciale du Candidat | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaire de soumission d'application (f) et formulaire COC-5.6 |
| 5.6b | **Principes commerciaux éthiques** | Le Candidat doit démontrer que sa structure et ses activités répondent aux exigences minimales en matière de principes éthiques de l'entreprise.Pour l'évaluation et la notation, voir la note 5.3. au dessus | Max. 10 points | Max.10 points[[12]](#footnote-13) | Sans objet | Sans objet | formulaire COC-5.6 |
| 5.7 | **ESSS et personnel de la construction** | Le Candidat doit démontrer qu'il dispose de candidats adéquats pour les profils de personnel de l'ESSS, énumérés dans la section VII, Spécifications des travaux. Les candidats doivent satisfaire aux exigences minimales de profil spécifique et aux exigences générales (le cas échéant). La combinaison de plusieurs candidats pour remplir un profil candidat n'est pas autorisée. Proposer des candidats multiples pour un seul profil est autorisé.Pour l'évaluation et la notation, voir la note 5.3. au dessus | Max. 20 points | Max.20 points | Sans objet | Sans objet | PER-5.7 |

**Remarque : [Dans le cas de contrats multiples, préciser les critères financiers et l'expérience requise pour chaque contrat].**

|  |
| --- |
| Section IV. Dossiers de Candidature |

**Liste des Formulaires**

[Fiche de Soumission de Candidature 33](#_Toc508706623)

[Déclaration d'engagement 35](#_Toc508706624)

[Formulaire ELI‑1.1 : Fiche de renseignements du Candidat 39](#_Toc508706625)

[Formulaire ELI‑1.2(a) : Fiche de renseignements pour les candidats membres d’un GE 40](#_Toc508706626)

[Formulaire ELI‑1.2(b) : Déclaration d’Association 41](#_Toc508706627)

[Formulaire ANT‑2  Antécédents en matière de non-exécution des marchés, contentieux en cours et historique des contentieux 42](#_Toc508706628)

[Formulaire FIN‑3.1 : Situation financière et performances 44](#_Toc508706629)

[Formulaire FIN‑3.2  Chiffre d’affaires annuel des activités de travaux 46](#_Toc508706630)

[Formulaire FIN – 3.3: Ressources financières 47](#_Toc508706631)

[Formulaire FIN – 3.4 : Charge de travail / travaux en cours 48](#_Toc508706632)

[Formulaire EXP‑4.1  Expérience générale de construction 49](#_Toc508706633)

[Formulaire EXP‑4.2(a) : Expérience spécifique en tant qu’Entrepreneur et d’Ensemblier 50](#_Toc508706634)

[Formulaire EXP‑4.2(b)  Expérience spécifique de construction dans les activités clé 52](#_Toc508706635)

[Facultatif: Formulaire EQP -4.3: Equipements spécifiques de construction 55](#_Toc508706636)

[Formulaire CER-5.1 Certification 58](#_Toc508706637)

[Formulaire ESSS EXP 5.2 Expérience dans les projets ayant un impact ESSS important 59](#_Toc508706638)

[Formulaire ENV-5.3 Capacité de gestion environnementale 61](#_Toc508706639)

[Formulaire OHSAS-5.4 Capacité de santé et de sécurité au travail 63](#_Toc508706640)

[Formulaire LOC-5.5 Aménagement d’un cadre de travail socialement responsable 65](#_Toc508706641)

[Formulaire COC-5.6 Principes d'éthique commerciale 67](#_Toc508706642)

[Formulaire PER-5.7 Liste des ESSS disponibles et du personnel de chantier 69](#_Toc508706643)

Fiche de Soumission de Candidature

Date : *[indiquer jour, mois, année]*

N° d’AOI: *[indiquer le n° d’AOI]*

À l’attention de : *[indiquer le nom complet du Maître d’Ouvrage]*

Nous, soussignés, sommes Candidat à la pré-qualification pour l’AO susmentionné et déclarons que :

1. nous avons examiné les documents de Pré-qualification, y compris les avenants n° *[indiquer le numéro et la date de publication de chaque avenant]*, publiés conformément aux dispositions de la Clause 8 des IAC, et n’exprimons aucune réserve ;
2. nous, en ce compris nos sous-traitants et fournisseurs, pour toutes les parties du contrat liées à ce processus de pré-qualification, sommes ressortissants de pays éligibles, conformément aux dispositions de la Sous-Clause 4.3 des IAC *[indiquer la nationalité du candidat, y compris toutes les parties en cas d’un GE, ainsi que la nationalité de tous les sous-traitants et fournisseurs de services similaires déjà identifiés le cas échéant]*
3. nous, en ce compris nos sous-traitants et fournisseurs, pour toutes les parties du contrat liées à ce processus de pré-qualification, n’avons aucun conflit d’intérêts, conformément aux dispositions de la Sous-Clause 4.4 des IAC;
4. nous, en ce compris nos sous-traitants et fournisseurs, pour toutes les parties du contrat liées à ce processus de pré-qualification, n’avons pas été déclarés inéligibles par KfW et/ou ne faisons pas l’objet de sanctions de la part de l’Allemagne, de l’Union Européenne ou des Nations Unies sur la base de la liste d’exclusion relative à la lutte contre le terrorisme établie par ces institutions conformément aux dispositions de la Sous-Clause 4.3 des IAC ;
5. *[*nous ne sommes pas une instance gouvernementale, **ou**, nous répondons aux exigences de la Sous-Clause 4.3 des IAC*];*
6. nous, en ce compris tout sous-traitant ou fournisseur important, déclarons que nous respectons pleinement les normes fondamentales du travail de l’OIT dans nos activités, conformément aux dispositions de la Sous-Clause 4.3 des IAC et du Formulaire COC-5.6 ;
7. conformément à la Sous-Clause 24.1 des IAC, nous prévoyons de sous-traiter les activités clés suivantes et/ou une partie des travaux : *[indiquer les activités clés identifiées à la Section III-4.2 que le candidat envisage de sous-traiter] ;*
8. nous comprenons que vous puissiez annuler le processus de pré-qualification à tout moment et que vous n’êtes tenu ni d’accepter les dossiers de candidature que vous recevez, ni d’inviter les candidats pré-qualifiés à faire une offre pour le contrat qui est l’objet de cette pré-qualification, sans que cela n’implique aucune responsabilité pour les candidats, conformément aux dispositions de la Clause 26 des IAC.

Signé *[indiquer, conformément à la Clause 4.1 des IAC, la signature du représentant habilité du Candidat, dont le nom et la qualité sont indiqués ci-dessous]*

Nom *[indiquer le nom complet de la personne qui signe le Dossier de Candidature]*

En tant que *[indiquer le statut juridique de la personne qui signe le Dossier de Candidature]*

Dûment autorisé à signer cette candidature pour et au nom de :

Nom légal du Candidat *[indiquer le nom complet du Candidat]*

Adresse *[insérer rue, numéro, ville et pays]*

Le *[indiquer la date (jour/mois/année)].*

Pièces jointes :

Procuration autorisant le représentant du candidat à agir pour le candidat et en son nom, conformément à la Clause 4.1 des IAC.

|  |
| --- |
| Déclaration d'engagement |

Intitulé de la candidature/l'offre/le contrat : (« **Contrat** »)[[13]](#footnote-14)

À : (**« Maître d’Ouvrage »**)

1. Nous reconnaissons et acceptons que la KfW ne finance les projets du Maître d’Ouvrage [[14]](#footnote-15) qu'à ses propres conditions, qui sont déterminées par la Convention de Financement conclue avec le Maître d’Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien juridique entre la KfW et notre entreprise, notre joint venture ou nos sous-traitants aux termes du Contrat. Le Maître d’Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus d'appel d'offres et de l'exécution du Contrat.
2. Nous attestons par la présente que nous ne sommes pas, qu'aucun des membres de notre direction ou de nos représentants légaux, ou qu’aucun des membres de notre joint venture, y compris nos sous-traitants aux termes du Contrat, dans l'une des situations suivantes :

2.1) être en faillite, en liquidation ou cessation d’activités, en règlement judiciaire, sous séquestre, en restructuration ou dans toute situation analogue ;

2.2) avoir été condamnés par une décision judiciaire ou une décision administrative définitive ou fait l'objet d'une enquête/inculpation pour participation à une organisation criminelle, blanchiment d'argent, infractions pénales liées au terrorisme, au travail des enfants ou à la traite des êtres humains ou fait l'objet de sanctions (financières) et/ou d'embargos imposés par les Nations unies, l'Union européenne ou la République fédérale d'Allemagne. Ce critère d'exclusion s'applique également aux personnes morales dont la majorité des parts est détenue ou contrôlée de facto par des personnes physiques ou morales qui ont fait l'objet de tels jugements, décisions administratives, sanctions (financières) et/ou embargos et, dans le cas de sanctions (financières) et/ou d'embargos, qui continuent à faire l'objet de ces mesures restrictives ;

2.3) avoir été condamnés par une décision judiciaire définitive ou une décision administrative définitive d'un tribunal, de l'Union européenne, des autorités nationales du pays partenaire ou de l'Allemagne pour pratique punissable dans le cadre d'un appel d'offres ou de l'exécution d'un contrat ou pour une irrégularité quelconque affectant les intérêts financiers de l’Union européenne *(dans l’hypothèse d’une telle condamnation, le candidat ou soumissionnaire joindra à la présente Déclaration d’engagement les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n’est pas pertinente dans le cadre du présent Contrat et que des mesures appropriées de mise en conformité ont été prises)* ;

2.4) avoir fait l’objet d’une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat, sous réserve que cette sanction n’ait pas fait l’objet d’une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;

2.5) n’ont pas rempli les obligations fiscales en vigueur concernant le paiement des impôts dans le pays de résidence fiscale et le pays d’origine du maître d’ouvrage (*les contractants établis dans les pays de l’annexe* *1 (*[*https://www.consilium.europa.eu/de/policies/eu-list-of-non-cooperative-jurisdictions/*](https://www.consilium.europa.eu/de/policies/eu-list-of-non-cooperative-jurisdictions/)*) doivent présenter, au moment de l’attribution du marché/de la révision du contrat, en plus de la déclaration d’engagement, une* *déclaration de conformité fiscale (annexe* *1 de la déclaration d’engagement) dûment remplie et contresignée par une personne habilitée à cet effet. Celle-ci fait partie intégrante du contrat. En cas de non-présentation, le contractant risque d’être exclu de la procédure de passation des marchés. Pour les contractants établis dans des pays ne figurant pas sur la liste de l’annexe I, seule la déclaration d’engagement doit être présentée, et non la déclaration de conformité fiscale)*;

2.6) faire l'objet d'une décision d'exclusion de la Banque mondiale ou de toute autre banque multilatérale de développement et figurer dans la liste du site Web <http://www.worldbank.org/debarr>, ou respectivement sur la liste pertinente de toute autre banque multilatérale de développement *(dans l’hypothèse d’une telle décision d’exclusion, le candidat ou le soumissionnaire peut joindre à la présente Déclaration d’engagement les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d’exclusion n’est pas pertinente dans le cadre du présent Contrat et que des mesures appropriées de mise en conformité ont été prises)* ; ou

2.7 s'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés comme condition préalable à la participation à la présente procédure d'appel d'offres.

1. Nous attestons par les présentes que ni nous, ni aucun des membres de notre joint venture ou de nos sous-traitants aux termes du Contrat, ne sommes dans l'une ou l'autre des situations de conflit d'intérêts suivantes :

3.1) être une filiale contrôlée par le Maître d’Ouvrage, ou un actionnaire contrôlant le Maître d’Ouvrage, sauf si le conflit d'intérêts qui en résulte a été porté à l'attention de la KfW et résolu à sa satisfaction ;

3.2) avoir une relation d'affaires ou de famille avec du personnel du Maître d’Ouvrage impliqué dans le processus d'appel d'offres ou dans la supervision du Contrat en résultant, à moins que le conflit d'intérêts qui en résulte n’ait été porté à l'attention de la KfW et résolu à sa satisfaction ;

3.3) être contrôlés par, ou contrôler un autre candidat ou soumissionnaire, ou être sous contrôle commun avec un autre candidat ou soumissionnaire, ou recevoir ou accorder des subventions directement ou indirectement à un autre candidat ou soumissionnaire, avoir le même représentant légal qu'un autre candidat ou soumissionnaire, maintenir des contacts directs ou indirects avec un autre candidat ou soumissionnaire, qui nous permettent de disposer ou de donner accès aux informations contenues dans les candidatures ou offres respectives, influencer celles-ci ou influencer les décisions du Maître d’Ouvrage ;

3.4) être engagés dans une activité de prestations de conseils, qui, de par sa nature, peut être en conflit avec les missions que nous effectuerions pour le Maître d’Ouvrage ;

3.5) dans le cas de la passation de marchés de travaux de Génie Civil, d’installations ou de fournitures :

1. avoir préparé ou avoir été associé à une personne qui a préparé les spécifications, dessins, calculs et autres documents devant être utilisés dans le processus d'appel d'offres du présent Contrat ;
2. avoir été recrutés (ou se faire proposer d'être recrutés) nous-mêmes ou l'une de nos filiales, pour effectuer la supervision ou l'inspection des travaux pour le présent Contrat ;
3. Si nous sommes une entité publique et que nous participons à un appel d'offres, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous exerçons nos activités conformément aux lois et règlements commerciaux.
4. Nous nous engageons à porter à l'attention de Maître d’Ouvrage, qui en informera la KfW, tout changement de situation concernant les points 2 à 4 ci-dessus.
5. Dans le cadre du processus d'appel d'offres et de l'exécution du Contrat correspondant :

6.1) ni nous, ni aucun des membres de notre Joint-Venture, ni aucun de nos Sous-traitants aux termes du Contrat, n'avons engagé ou n'engagerons de Pratique passible de Sanctions ou de violation des Directives pendant le Processus de Passation de Marchés et dans le cas où un Contrat est attribué, nous n'engagerons aucune Pratique passible de Sanctions pendant l'exécution du Contrat ;

6.2) ni nous, ni aucun des membres de notre joint venture, ni aucun de nos sous-traitants aux termes du Contrat, ne ferons l’acquisition ou ne fournirons de matériel, ni n'opérerons dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de l'Allemagne ; et

6.3) nous nous engageons à nous conformer et à nous assurer que nos sous-traitants et nos principaux fournisseurs aux termes du Contrat, respectent les normes internationales en matière d'environnement et de travail, conformément aux lois et règlements applicables dans le pays de mise en œuvre du Contrat et aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) [[15]](#footnote-16) et aux traités internationaux sur l'environnement. Nous mettrons de plus en œuvre des mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont spécifiées dans les plans de gestion environnementale et sociale pertinents ou d'autres documents similaires fournis par le Maître d’Ouvrage et, dans tous les cas, mettrons en œuvre des mesures visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels et la violence fondée sur le genre.

1. Dans le cas d'attribution d'un Contrat, nous, ainsi que tous les membres de nos partenaires de joint venture et sous-traitants aux termes du Contrat, (i) fournirons, sur demande, des informations relatives au processus d'appel d'offres et à l'exécution du Contrat et (ii) autoriserons le Maître d’Ouvrage et la KfW, ou un auditeur désigné par l'un d'eux, et dans le cas de financement par l'Union européenne également les institutions européennes compétentes en vertu du droit communautaire, à examiner les comptes, dossiers et documents concernés, à permettre des contrôles sur place et à assurer l'accès aux sites et aux projets concernés.
2. En cas d'attribution d'un Contrat, nous, ainsi que tous nos partenaires de joint venture et sous-traitants aux termes du Contrat, nous nous engageons à conserver les dossiers et documents susmentionnés conformément au droit applicable, mais en tout état de cause pendant au moins six ans à compter de la date d'exécution du Contrat ou de sa résiliation. Nos opérations financières et nos états financiers sont soumis à des procédures de contrôle conformément à la loi applicable. Nous acceptons de plus que nos données (y compris les données personnelles) générées dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre du processus d'appel d'offres et de l'exécution du Contrat soient stockées et traitées conformément à la loi applicable par le Maître d’Ouvrage et la KfW.

Nom : En tant que :

Dûment habilité à signer pour et au nom de[[16]](#footnote-17)

Signature : En date du :

**Annexe 1**

**Déclaration de conformité fiscale : attestation obligatoire pour les personnes morales**

**Nom de l’entreprise**

Par ma signature, je certifie que:

1. je suis en droit de faire cette déclaration au nom de l’entreprise susmentionnée ;
2. l’entreprise s’acquitte en bonne et due forme de tous les impôts, conformément à la législation fiscale du pays dans lequel elle est établie ;
3. l’entreprise n’est pas ou n’a pas été impliquée dans des procédures judiciaires concernant son imposition, ni actuellement, ni par le passé ;
4. l’entreprise s’acquittera en bonne et due forme des impôts qui pourraient être dus dans le cadre de la fourniture des prestations de services convenues par contrat;
5. toutes les informations fournies et déclarations faites au préalable sont complètes, exactes quant à leur contenu et valables à l’heure actuelle.

.............................. ................... .......................................................
(Lieu) (Date) (Nom du Contractant)

....................................................... (Signature(s))

**Annexe 1**

**Déclaration de conformité fiscale** **: attestation obligatoire pour les personnes physiques**

Par ma signature, je certifie que :

1. je fais cette déclaration en mon nom/pour mon propre compte ;
2. je m’acquitte en bonne et due forme des impôts que je suis tenu(e) de payer en vertu de la législation fiscale de mon pays de résidence ;
3. je ne suis pas ou n’ai pas été impliqué(e) dans une procédure judiciaire en matière fiscale, ni actuellement, ni par le passé ;
4. je m’acquitterai en bonne et due forme des impôts qui pourraient être dus dans le cadre de la fourniture de la prestation de service convenue par contrat;
5. toutes les informations et déclarations contenues dans la présente attestation sont complètes, exactes quant à leur contenu et valables à l’heure actuelle.

.............................. ................... .......................................................
(Lieu) (Date) (Nom de la personne)

....................................................... (Signature)

Formulaire ELI‑1.1 : Fiche de renseignements du Candidat

Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

N° AOI et titre : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Page \_\_\_\_\_\_\_\_ sur \_\_\_\_\_\_\_pages

|  |
| --- |
| Nom légal du Candidat :*[insérer le nom légal complet]* |
| Dans le cas d’un GE, nom légal de chaque partenaire :*[insérer le nom légal complet de chaque partenaire]* |
| Pays où le Candidat est constitué ou a l’intention de se constituer en société :*[indiquer le pays de constitution en société]* |
| Année à laquelle le Candidat a été ou entend se constituer en société :*[indiquer l’année de constitution en société]*  |
| Adresse légale du Candidat dans le pays où il est constitué en société :*[insérer nom de rue, numéro, ville, pays]* |
| Structure juridique du candidat et structure de propriétéStructure juridique : *[fournir des détails]*Structure de propriété : *[fournir des détails de propriété directe et indirecte]* |
| Renseignements sur le représentant autorisé du Candidat :Nom : *[insérer le nom légal complet]*Adresse : *[indiquer rue, numéro, ville, pays]*Numéro de téléphone/de télécopie : *[insérer numéro de téléphone/télécopie avec le préfixe du pays et de la ville]*Adresse électronique : *[indiquer l’adresse électronique]* |
| 1. Présentation générale du candidat (nom, structure juridique, domaines d’activité, filiales et actionnariat, nombre d’employés, etc.)2. Les copies des documents originaux qui suivent sont jointes :* Statuts (ou documents de constitution ou d’association similaires) et/ou documents d’enregistrement de l’entité légale susmentionnée, conformément à la Clause 4.1 des IAC.
* Dans le cas d’un GE, document de constitution d’un GE, conformément aux dispositions de la Clause 4.1 des IAC, ou déclaration d’association conformément au Formulaire ELI-1.2(b).
* Dans le cas d’une entreprise gouvernementale, conformément à la Clause 4.3 des IAC, les documents établissant :
* L’autonomie juridique et financière de l’entreprise
* Que l’entreprise est régie par les dispositions du droit commercial
* Que le Candidat ne dépend pas du Maître d’Ouvrage

3. Les documents tels que l’organigramme de l’entreprise, la liste des membres du conseil d’administration et l’actionnariat sont inclus.  |

Formulaire ELI‑1.2(a) : Fiche de renseignements pour les candidats membres d’un GE

*[Le formulaire ci-après doit être rempli par chaque membre du GE, et le cas échéant, tous les sous-traitants spécialisés.]*

Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

N° AOI et titre : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Page \_\_\_\_\_\_\_\_ sur \_\_\_\_\_\_\_pages

Chaque Candidat faisant partie d’un GE et chaque sous-traitant désigné conformément à la Clause 24 des IAC doit renseigner ces informations.

|  |
| --- |
| Nom légal du Candidat constitué en GE : *[insérer le nom légal complet]* |
| Nom légal du Candidat constitué en GE: *[insérer le nom légal complet de la partie]* |
| Pays d’enregistrement en société du Candidat constitué en GE: *[indiquer le nom du pays d’enregistrement]* |
| Année de constitution en société: *[indiquer l’année de constitution en GE]* |
| Adresse légale du Candidat constitué en GE dans le pays de constitution en société : *[insérer le nom de rue, numéro, ville, pays]* |
| Structure juridique et structure de propriété du Candidat constitué en GEStructure juridique : *[fournir des détails]*Structure de propriété : *[fournir des détails de propriété directe et indirecte]* |
| Renseignements sur le représentant autorisé du Candidat constitué en GE :Nom : *[insérer le nom légal complet]*Adresse : *[insérer le nom de rue, numéro, ville, pays]*Numéro de téléphone/télécopie : *[insérer le numéro de téléphone/télécopie et le préfixe du pays et de la localité]*Adresse électronique : *[indiquer l’adresse électronique]* |
| 1. Présentation générale du candidat (nom, structure juridique, domaines d’activité, filiales et actionnariat, nombre d’employés, etc.)2. Les copies des documents originaux qui suivent sont jointes :* Statuts (ou documents de constitution ou d’association similaires) et/ou documents d’enregistrement de l’entité légale susmentionnée, conformément à la Clause 4.1 des IAC.
* Dans le cas d’un GE, document de constitution d’un GE, conformément aux dispositions de la Clause 4.1 des IAC, ou déclaration d’association conformément au Formulaire ELI-1.2(b).
* Dans le cas d’une entreprise gouvernementale, conformément à la Clause 4.3 des IAC, les documents établissant :
* L’autonomie juridique et financière de l’entreprise
* Que l’entreprise est régie par les dispositions du droit commercial
* Que le Candidat ne dépend pas du Maître d’Ouvrage

3. Les documents tels que l’organigramme de l’entreprise, la liste des membres du conseil d’administration et l’actionnariat sont inclus. |

Formulaire ELI‑1.2(b) : Déclaration d’Association

*[Le formulaire ci-après doit être rempli par chaque membre du GE, et le cas échéant, tous les sous-traitants spécialisés, nommés conformément à la Clause 24 des IAC]*

Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

N° AOI et titre : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Page \_\_\_\_\_\_\_\_ sur \_\_\_\_\_\_\_pages

Nous déclarons par la présente notre intention de nous associer avec les entreprises suivantes en vue de former un *[indiquer ici « Groupement d’Entreprises »]* :

*[indiquer ici le nom des autres membres du« GE »]*

 *Avec [indiquer ici le nom du chef de file « GE »]* comme chef de file

Nous confirmons par la présente que nous ne nous sommes associés à aucune autre entreprise en vue de réaliser ces travaux et que nous ne soumettrons pas de dossier de candidature séparé pour les entreprises susmentionnées. En outre, nous avons pris connaissance du fait que si l’un des membres du GE mentionnés ci-dessus figure dans plus d’une candidature, toutes les candidatures dans lesquelles figure ce membre seront disqualifiées.

Si ce GE obtient le Marché, les travaux seront réalisés avec la composition et sous la forme de coopération indiquée ci-dessus.

*[Signature du représentant habilité du membre]*

Formulaire ANT‑2 : Antécédents en matière de non-exécution des marchés, contentieux en cours et historique des contentieux

*[Le formulaire ci-dessous doit être rempli par le Candidat et par chaque partenaire dans le cas d’un GE]*

Nom légal du Candidat : *[insérer le nom complet]*

Date : *[insérer jour, mois, année]*

Nom légal de la Partie au GE : *[insérer le nom complet]*

No. AOI et titre : *[numéro et titre de l’AOI]*

Page *[numéro de la page]* sur *[nombre total de pages]* pages

|  |
| --- |
| Marchés non exécutés selon les dispositions de la Section III. Qualification et Evaluation |
|  Il n’y a pas eu de non-exécution de marché depuis le 1er janvier *[insérer l’année présente moins 5 ans]* stipulée à la Section III, Qualification et Evaluation, Sous-Facteur 2.1.  Contrat(s) non exécuté(s) depuis le 1er janvier *[insérer l’année présente moins 5 ans]* stipulée à la Section III, Qualification et Evaluation, Sous-Facteur 2.1 :  |
| Année | Fraction non exécutée du marché | Identification du marché | **Montant total du marché (valeur actuelle en équivalent €)** |
| *[insérer l’année]* | *[indiquer le montant et pourcentage]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]* Nom du Maître d’Ouvrage : *[nom complet]* Adresse du Maître d’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]* Raisons de non-exécution : *[indiquer la (les) raison(s) principale(s)]* | *[Indiquer le montant]* |

|  |
| --- |
| Litiges en cours, en vertu de la Section III, Qualification et Evaluation |
| * Pas de litige en cours en vertu de la Section III, Qualification et Evaluation, Sous-Facteur 2.3.
* Litige(s) en cours en vertu de la Section III, Qualification et Evaluation, Sous-Facteur 2.3 :
 |
| **Année du litige** | **Montant de la réclamation (monnaie)** | **Identification du marché**  | **Montant total du marché (valeur actuelle, équivalent en €)** |
| *[insérer l’année]*  | *[indiquer le pourcentage]* | Identification du marché : *[insérer nom complet et numéro du marché et autres formes d’identification]*Nom du Maître d’Ouvrage : *[nom complet]*Adresse du Maître d’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]*Objet du litige : *[indiquer les principaux points en litige]*Partie au marché qui a initié le litige *[préciser « le maître d’ouvrage » ou «l’entrepreneur »]*Etat présent du litige : *[préciser « en cours », ou « réglé », préciser conciliation, tribunal d’arbitrage ou tribunal judiciaire]* | *[indiquer le montant]*  |
|  |  | Identification du marché :Nom du Maître d’Ouvrage :Adresse du Maître d’Ouvrage :Objet du litige : |  |

Formulaire FIN‑3.1 : Situation et performances financières

*[Le Candidat et chaque Partie d’un GE doivent compléter le formulaire ci-dessous]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*

Date : *[insérer jour, mois, année]*

Nom de la Partie au GE : *[insérer le nom complet]*

No. AOI et titre : *[numéro et titre de l’AOI]*

Page *[numéro de la page]* sur *[nombre total de pages]* pages

**1. Données financières**

|  |  |
| --- | --- |
| **Données financières en** *[préciser la monnaie]* | **Antécédents pour les** *[indiquer le nombre]* **dernières années** *[écrire le nombre en toutes lettres]***(montant en** *[préciser la monnaie, le taux de change et le montant équivalent* €*]***)** |
|  | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année n |
| Situation financière (Information du bilan) |
| Total actif (TA) |  |  |  |  |  |
| Total passif (TP) |  |  |  |  |  |
| Total des Fonds Propres / Valeur nette (VN) |  |  |  |  |  |
| Actifs Circulants (AC) |  |  |  |  |  |
| Dettes à Court Terme (DCT) |  |  |  |  |  |
| Fonds de Roulement (FR) |  |  |  |  |  |
| Information des comptes de résultats |
| Recettes totales (RT) |  |  |  |  |  |
| Bénéfices avant impôts (BAI) |  |  |  |  |  |
| Information sur la capacité de financement |
| Capacité de financement générée par les activités opérationnelles |  |  |  |  |  |

**2. Documents financiers**

Le Candidat et ses Parties doivent présenter des copies des états financiers et /ou des bilans des *[nombre]* années conformément à la Section III, Qualification et Evaluation, Sous-Facteur 3.1. Les états financiers doivent :

1. refléter la situation financière du Candidat ou de chaque Partie au GE et non pas celle de la maison mère ou de filiales.
2. avoir été vérifiés par un expert-comptable agréé.
3. être complets et inclure toutes les notes à l’état financier
4. correspondre aux périodes comptables déjà terminées et vérifiées (les états financiers de périodes partielles ne seront ni demandés ni acceptés).

 On trouvera ci-après les copies des états financiers[[17]](#footnote-18) (bilans, y compris toutes les notes y afférents, et comptes de résultats) pour les *[nombre]* années spécifiées ci-dessus et qui satisfont aux conditions.

Formulaire FIN‑3.2 : Chiffre d’affaires annuel des activités de travaux

*[Chaque Candidat et chaque Partie d’un Groupement d’Entreprises doivent compléter le formulaire ci-dessous]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*

Date : *[insérer jour, mois, année]*

Nom de la Partie au GE : *[insérer le nom complet]*

No. AOI et titre : *[numéro et titre de l’AOI]*

Page *[numéro de la page]* sur *[nombre total de pages]* pages

|  |
| --- |
| Données sur le chiffre d’affaires annuel (construction uniquement) |
| **Année** | Montant et monnaie  | **Taux de change** | Equivalent **€***[montant]* |
| *[indiquer l’année]* | *[indiquer le montant et la devise]* | *[indiquer le taux de change utilisé afin de calculer l’Equivalent en €]* | *[indiquer l’Equivalent en €]* |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  | Chiffre d’affaires annuel moyen dans la construction \* |  |

\*Total en euros pour toutes les années divisées par le nombre total d’années. Voir Section III, Qualification et Evaluation, Clause 3.2.

Formulaire FIN – 3.3: Ressources financières

*[Le tableau suivant doit être rempli par le Candidat et, en cas de GE, par toutes les parties combinées]*

Spécifier les sources de financement, tels que les avoirs liquides, actifs non grevés ou lignes de crédit, et autres moyens financiers, nets des engagements financiers en cours, disponibles pour les besoins de trésoreries des travaux objet du(es) marché(s) telles que spécifiées à la Section III, Qualification et Evaluation

|  |
| --- |
| **Ressources financières** |
| **No.** | **Source de financement** | **Montant (équivalent €)** |
| 1 |  |  |
| 2 |  |  |
| 3 |  |  |
|  |  |  |

Formulaire FIN – 3.4 : Charge de travail / travaux en cours

*[Le formulaire ci-dessous doit être rempli par chaque candidat et l’ensemble des parties dans le cas d’un GE]*

Les Candidats, ainsi que chacun des membres d’un groupement fourniront les informations au sujet de leurs engagements et charge de travail actuels liés aux marchés qui leur ont été attribués, pour lesquels une notification d’attribution a été reçue, ou en cours d’achèvement mais qui n’ont pas encore fait l’objet d’une réception provisoire.

**Engagements en cours**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **No.** | **Nom du marché** | **Adresse, tel., fax du Maître d’Ouvrage** | **Montant des travaux à achever [équivalent €]** | **Date d’achèvement estimée** | **Montant moyen de la facturation mensuelle au cours des 6 derniers mois (€/mois)** |
| 1 |  |  |  |  |  |
| 2 |  |  |  |  |  |
| 3 |  |  |  |  |  |
| 4 |  |  |  |  |  |
| 5 |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

Formulaire EXP‑4.1 : Expérience générale de construction

*[Chaque Candidat et chaque partie d’un Groupement d’Entreprises doivent compléter le formulaire ci-dessous]*

Nom du candidat: *[indiquer le nom complet]*Date: *[indiquer le jour, le mois, l’année]*Nom du membre du GE:*[indiquer le nom complet]*N° et titre de l’AOI: *[indiquer le n° et le titre de l’AOI]*Page *[indiquer le n° de page]* sur *[indiquer le nombre total]* pages

 *[Indiquer les marchés qui prouvent* *un travail de construction continu au cours des [nombre d’années] années conformément à la Section III.* Qualification et Evaluation*, Sous-Facteur 4.1.Procéder par ordre chronologique en commençant par l’année la plus ancienne]*

| **Mois/****année de départ\*** | **Mois/****année final(e)** | Identification du marché  | Rôle du Candidat/Partie |
| --- | --- | --- | --- |
| *[mois**/année]* | *[mois/**année]* | Nom du marché : *[insérer le nom complet]*Brève description des Travaux réalisés : *[insérer une brève description des travaux]* Montant du marché : *[montant et monnaie du marché, taux de change et équivalent* **€***]*Nom du Maître d’Ouvrage : *[insérer le nom complet]*Adresse : *[nom de rue, numéro, ville, pays]* | *[indiquer « Entrepreneur » ou « Sous-traitant » ou « Ensemblier »]* |
|  |  | Nom du marché : Brève description des Travaux réalisés : Montant du marché :Nom du Maître d’Ouvrage :Adresse : | *[indiquer « Entrepreneur » ou « Sous-traitant » ou « Ensemblier »]* |
|  |  | Nom du marché :Brève description des Travaux réalisés : Montant du marché ;Nom du Maître d’Ouvrage :Adresse : | *[indiquer « Entrepreneur » ou « Sous-traitant » ou « Ensemblier »]* |

Formulaire EXP‑4.2(a) : Expérience spécifique en tant qu’Entrepreneur et d’Ensemblier

*[Le formulaire suivant doit être complété séparément pour les contrats exécutés par le Candidat ou chaque partenaire d’un Groupement d’Entreprises]*

Nom du candidat: *[indiquer le nom complet]*Date: *[indiquer le jour, le mois, l’année]*Nom du membre du GE:*[indiquer le nom complet]*N° et titre de l’AOI: *[indiquer le n° et le titre de l’AOI]*Page *[indiquer le n° de page]* sur *[indiquer le nombre total]* pages

| *[numéro]* du marché similaire sur *[nombre total de marchés requis]* | Information |
| --- | --- |
| Identification du marché | *[Indiquer le numéro d’identification et le nom du marché, le cas échéant]* |
| Date d’attribution Date d’achèvement | *[jour, mois, année, p. ex. 15 juin 2015]**[jour, mois, année, p. ex. 3 octobre 2017]* |
| Rôle dans le marché |  Entrepreneur Principal |  Membre d’un GE |  Sous-traitant |  Ensemblier |
| Montant total du marché | *[indiquer le montant total du marché en monnaie locale]* | *[indiquer le taux de change et le montant total du marché en équivalent* **€***]* |
| Dans le cas d’une partie à un GE ou d’un sous-traitant, préciser la participation au montant total du marché | *[indiquer le pourcentage du total]* | *[indiquer le montant total du marché en monnaie locale]* | *[indiquer le taux de change et le montant total du marché en équivalent* **€***]* |
| Nom du Maître d’Ouvrage :Adresse :Numéro de téléphone/télécopie :Adresse électronique : | *[indiquer le nom complet]**[rue, numéro, ville, pays]* *[indiquer numéro de téléphone/télécopie, y compris le préfixe du pays et indicatif régional]**[indiquer l’adresse de courriel, le cas échéant]* |

| *[numéro]***du marché similaire sur** *[nombre total de marchés requis]* | **Information** |
| --- | --- |
| Description de la similitude conformément au Sous-Critère 4.2(a) de la Section III : |  |
| 1. volume de travaux
 | *[indiquer le volume des travaux]* |
| 1. Complexité
 | *[donner une description de la complexité]* |
| 1. Méthodes/Technologies de construction
2. Taux de construction des activités principales
 | *[préciser les méthodes/technologie utilisées]**[indiquer les taux annuels et les activités]* |
| 1. Autres caractéristiques
 | *[indiquer les autres caractéristiques telles que décrites à la Section VII, Étendue des travaux]* |

Formulaire EXP‑4.2(b) : Expérience spécifique de construction dans les activités clé

Nom du candidat: *[indiquer le nom complet]*Date: *[indiquer le jour, le mois, l’année]*Nom du membre du GE[[18]](#footnote-19) :*[indiquer le nom complet]*N° et titre de l’AOI: *[indiquer le n° et le titre de l’AOI]*Page *[indiquer le n° de page]* sur *[indiquer le nombre total]* pages

1. Activité clé No 1 *[Présenter brièvement les travaux et plus particulièrement leur spécificité]*

|  | **Information** |
| --- | --- |
| Identification du marché | *[indiquer le numéro et le nom du marché, le cas échéant]* |
| Date d’attributionDate d’achèvement | *[jour, mois, année, par ex. 15 juin 2015]**[jour, mois, année, par ex. 3 octobre 2017]* |
| Rôle dans le marché |  Entrepreneur Principal |  Membre d’un GE |  Sous-traitant |  Ensemblier |
| Montant total du marché | *[indiquer le montant total du marché en monnaie locale]* |  *[indiquer le taux de change et le montant total du marché en équivalent* **€***]* |
| Quantité (volume ou taux de production, le cas échéant) mise en œuvre dans le cadre du marché par an (ou toute autre période inférieure à un an) | Quantité totale dans le cadre du marché(i) | Pourcentage de participation(ii) | Quantité effective mise en œuvre (i) x (ii) |
| 1ère année |  |  |  |
| 2ème année |  |  |  |
| 3ème année |  |  |  |
| 4ème année |  |  |  |

**Formulaire EXP‑4.2 (b) (suite)**

**Expérience spécifique de construction dans les activités clé (suite)**

|  | Information |
| --- | --- |
| Nom du Maître d’Ouvrage : | *[insérer le nom complet]* |
| Adresse :Numéro de téléphone/télécopie : Adresse électronique : | *[nom de rue, numéro, ville, pays]**[numéro de téléphone/télécopie y compris le préfixe du pays et de la ville]**[adresse de courriel]* |
| Description des activités principales conformément au Sous-Critère 4.2 (b) de la Section III :  | *[donner la réponse à la question de la colonne de gauche]* |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

2. Activité clé No 2

3. Activité clé No 3

Facultatif: Formulaire EQP -4.3: Equipements spécifiques de construction

*[Le formulaire suivant est facultatif et selon la nature du projet, il devra être rempli par le Candidat ou chaque membre du GE, et par le sous-traitant nommé, le cas échéant, conformément aux dispositions de la Clause 2.4 des IAC]*

Nom juridique du candidat: *[indiquer le nom complet]*

Date: *[indiquer le jour, le mois, l’année]*

N° AOI.: *[indiquer le n° d’appel d’offres international]*

|  |  |
| --- | --- |
| **Description** | **Information** |
| Listes des équipements de construction spécifiques utilisés  | *\_\_[sur la base des expériences spécifiques de construction des dispositions du Formulaire 4.2 (a ou b), le Candidat fournira une liste d’équipements spécifiques de construction utilisés pour réaliser les travaux. La liste ne mentionnera pas les équipements fréquemment utilisés (bétonnières classiques ou grues, etc.) mais les équipements spécifiques nécessaires pour réaliser les tâches spécifiques du projet comme indiqué dans le Formulaire ci-dessous. Un formulaire pour chaque équipement.]\_* |

|  |  |
| --- | --- |
| N° d’équipement:  | *\_\_[indiquer le numéro]\_* |
| Dénomination: | *\_\_[indiquer le nom technique de l’équipement]\_* |
| Utilisation: | *\_\_[décrire l’utilisation de l’équipement en lien avec les travaux spécifiques dans le cadre du projet]\_\_\_*  |
| Capacité / indice de puissance / quantités, etc. | *\_\_[donner des détails sur la capacité / l’indice de puissance / les quantités, en lien avec la description des travaux]\_\_* |
|  |  |

[Note au Maître d’Ouvrage quant à la préparation des Formulaires

*Les projets financés par KfW sont classés dans les catégories A, B +, B ou C en fonction de leurs risques et impacts environnementaux et sociaux. Cette catégorisation est réalisée tôt dans le projet et s'applique à l'ensemble de celui-ci. Néanmoins, les projets comprennent généralement plusieurs parties et des contrats individuels spécifiques sont attribués à des consultants, des entrepreneurs, des entreprises, ou des fournisseurs. La catégorisation de ces contrats individuels peut différer de la catégorisation du projet global (par exemple, un contrat d'approvisionnement distinct pour les ordinateurs, ou un contrat de travaux distinct pour la réhabilitation d'un poste de garde, etc. peut être classé comme mineur, alors que le projet global peut être un projet d'hydroélectricité de grande envergure classé A).*

*Par conséquent, lors de l’élaboration des exigences pour les Candidats ou des spécifications ESSS pour chaque contrat particulier d'un projet, les impacts environnementaux et sociaux potentiels ainsi que les risques de ce contrat individuel doivent être pris en compte, en particulier les aspects de santé et sécurité professionnelle (SST), sur le chantier de construction et, le cas échéant, sur la base-vie des travailleurs pendant la mise en œuvre du contrat.*

*En fonction de l'impact potentiel de l'ESSS et de la taille estimée du contrat, les exigences ESSS pour les candidats peuvent être considérées comme basiques, élevées ou très élevées et les exigences doivent être ajustées en conséquence. Les niveaux ESSS indiqués ci-après font référence à la classification du projet pour une meilleure orientation lors de l'attribution d'un niveau pour cette candidature.*

*Dans le contexte de cette section, le niveau ESSS se catégorise de façon suivante:*

***Niveau ❶*** *basique = pertinent pour les contrats avec des exigences ESSS de base*

*En règle générale, pour les contrats relatifs à des projets ayant des impacts environnementaux et sociaux mineurs et des risques qui ne nécessitent pas d'étude d'impact environnemental et social (EIES) et de plan de gestion environnementale et sociale (PGES) (catégorie "C"). Pendant l'exécution des travaux, seules des mesures limitées de santé et de sécurité au travail sont requises, par exemple : travaux mineurs et mesures de réaménagement de petite envergure, avec peu de travailleurs, de faibles besoins de transport, pas de camps de travailleurs requis, pas de déchets dangereux, pas de travail en hauteur ou dans des espaces confinés ; pas de machinerie de construction lourde ; pas de risques environnementaux externes comme les inondations ; etc****.***

*Niveau* ❶ *basique = pertinent pour les contrats avec des exigences ESSS de base*

*En règle générale, pour les contrats relatifs à des projets ayant des impacts environnementaux et sociaux mineurs et des risques qui ne nécessitent pas d'étude d'impact environnemental et social (EIES) et de plan de gestion environnementale et sociale (ESMP) (catégorie "C"). Outre des mesures limitées de santé et de sécurité au travail, comme des travaux mineurs et des mesures de réaménagement de petite envergure, avec peu de travailleurs, de faibles besoins de transport, pas de déchets dangereux, pas de travail en hauteur ou en espaces confinés, pas de machinerie de construction lourde, etc.*

*Niveau* ❷ *élevé = pertinent pour les contrats avec des exigences ESSS élevées en plus de* ❶

*En règle générale, pour les contrats relatifs à des projets ayant des impacts et des risques environnementaux et sociaux limités nécessitant une EIES standard (catégorie "B"). Pendant la durée des travaux, des mesures standards de santé et de sécurité au travail sont nécessaires, par exemple moins de 100 travailleurs, site (s) de travail moins complexe(s), transport des matières dangereuses, risques généraux de SST (soudage, substances dangereuses), etc.*

*Niveau* ❸ *très élevé = pertinent pour les contrats avec des exigences ESSS élevées en plus de* ❷ *En règle générale, pour les contrats relatifs à des projets présentant des impacts et des risques environnementaux et sociaux significatifs ou à long terme qui nécessitent une EIES globale distincte et un ESMP (catégorie "B + et A"). Pendant la durée des travaux, des mesures particulières de santé et de sécurité au travail sont nécessaires, par exemple plus de 100 travailleurs, base-vie requise, risques importants sur des sites de travail complexes, augmentation du trafic de marchandises lourdes, etc.*

*Les formulaires comprennent l'ensemble des exigences ESSS pour les contrats avec des exigences ESSS de niveau***❸***. Cependant, chaque exigence individuelle est marquée selon le niveau auquel cette exigence s'applique. Pour les contrats avec des exigences inférieures (niveau* **❶** *ou niveau***❷***), les exigences qui ne sont pas applicables doivent être supprimées.]*

Formulaire CER-5.1 : Certification

*[Insérer la certification du management de la qualité, la certification de la gestion environnementale ou la certification sur la santé et la sécurité]*

*[Dans le cas du niveau* ❸ *d’ESSS c’est obligatoire pour les Candidats d’être en possession des trois certifications valides, dans le cas du niveau* ❷ d’ESSS la certification du management de la qualité pourrait être demandée. Dans le cas du niveau ❶d’ESSS aucune certification n’est nécessaire. *Le tableau suivant doit être fourni par le Candidat pour chaque certificat. Inscrire la mention SANS OBJET pour les certificats qui ne sont pas requis]*

Nom légal du Candidat : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom légal de membre du GE du candidat : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_N° AOI : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |
| --- | --- |
| **Description** | **Information** |
| Identification du certificat | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[indiquer le nom complet du certificat]* |
| Première date d’obtention | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[indiquer le jour, le mois, l’année de la première attestation]* |
| Dernière mise à jour du certificat | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[indiquer le jour, le mois, l’année* de dernier renouvellement, le cas échéant]*]* |
| Nom de l'émetteur |  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[indiquer le nom complet]* |
| Adresse |  |
|  | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[indiquer le numéro, la rue, le code postal, ville ou pays]* |
| Numéro de téléphone / télécopieur |  |
|  |  |
| Email | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[indiquer le numéro de téléphone / fax, incl. Code postal et ville]*\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[indiquer l'adresse e-mail, si disponible]* |
| Conformité avec les normes internationales | Le certificat est *[choisir ISO 9001 /**ISO 14001: 2004 / OHSAS 18001]*:□ Oui / □ Non |
| Le cas contraire, la preuve de conformité avec la norme internationale doit être fournie par le Candidat | Le candidat doit prouver l'équivalence de son système de gestion avec les normes internationales. |

Formulaire ESSS EXP 5.2 : Expérience dans les projets ayant un impact ESSS important

*[Le tableau suivant doit être rempli par le Candidat ou dans le cas d'un GE, par le chef de file. Les références de projet fournies ici devraient refléter les exigences ESSS telles que définies dans la section III, 5. Si le Candidat doit démontrer différents aspects de l'ESSS, cela doit être indiqué séparément dans le document ci-dessous ou dans un document distinct. ]*

Nom du Candidat: *[indiquer le nom complet]*

Date: *[indiquer jour, mois, année]*

Nom du membre du GE: *[indiquer le nom complet]*

N ° AOI et titre: *[indiquer le numéro AOI et le titre]*

Page *[indiquer le numéro de page]* sur *[indiquer le nombre total]* pages

| **Contrat ESSS n°***[indiquer**le numéro]* *de [insérer le nombre de contrats* *S & E requis conformément à la section III, 5.]* | **Information** |
| --- | --- |
| Identification du contrat | *[indiquer**le nom et le numéro du contrat, le cas échéant]* |
| Date de remise | *[indiquer**jour, mois, année, 15 juin 2015]* |
| Date d'achèvement | *[indiquer**jour, mois, année, c'est-à-dire, 03 octobre 2017]* |
|  |  |
| Rôle dans le contrat*[Cocher la case appropriée]* | • Entrepreneuer  | • Membre d’un GE | •Société de gestion | • Sous-traitant |
| Montant total du contrat | *[indiquer**le montant total du contrat en monnaie locale]* | EUR *[indiquer**le taux de change et le montant total du contrat en EUR équivalent]* |
| S’il s’agit d’un membre d'un GE ou d'un sous-traitant, précisez la participation au montant total du contrat | *[indiquer**un pourcentage]* | *[indiquer**le montant total du contrat en monnaie locale]* | *[indiquer**le taux de change et le montant total du contrat en équivalent EUR]* |
| Nom du Maître d’Ouvrage: | *[indiquer**le nom complet]* |
| Adresse: | *[indiquer**la rue / le numéro / la ville ou la municipalité / le pays]* |
| Numéro de téléphone / télécopieur | *[indiquer**des numéros de téléphone / fax, incl. Codes de zone de pays / ville]* |
| Email : | *[indiquer**l'adresse e-mail, si disponible]* |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contrat ESSS n°.***[indiquer**le numéro]* de *[indiquer**le nombre de contrats**S & E requis conformément à la section III, 5.]* | **Informations et documentation** |
|  |  |
| 1. Défis ESSS | *[décrire les défis ESSS rencontrés dans la mise en œuvre du projet, y compris l'indication des échelles / de la taille par référence, le cas échéant catégorisation E & S du projet selon la catégorisation de la banque de développement]* |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un résumé abrégé de la documentation annexée]* |
| 2. Mesures ESSS mises en œuvre | *[décrire les mesures mises en œuvre, avec documentation à l'appui, le cas échéant]* |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
| 3. Transfert de savoir-faire ESSS au personnel local, aux partenaires et aux sous-traitants locaux | *[décrire les mesures de transfert de connaissances et de renforcement des capacités mises en œuvre, avec documentation à l'appui, le cas échéant]* |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
|  |  |

Maximum de points attribués aux exigences ci-dessus: *\_ [insérer les points attribuables maximum selon la section III, ch. 5]* \_points

[Tous les points doivent être répartis de manière égale au nombre de références contractuelles selon l'exigence de la section III, ch. 5.]

Formulaire ENV-5.3 : Capacité de gestion environnementale

*[Le tableau suivant doit être rempli par le Candidat ou chaque membre d'un GE, dont la part dans le GE est considérable (plus de 40 (quarante)% des travaux)]*

Nom légal du Candidat: *[indiquer**le nom complet]*

Date: *[indiquer**jour, mois, année]*

Numéro AOI: *[indiquer le n°d’appel d’offres international]*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Le Candidat doit démontrer: | Information et documentation  | Niveau ESSS |
| 1 | -L'existence d'une politique environnementale [uniquement dans le cas du niveau ESSS ❶insérez: et son application et son exécution dans la mise en œuvre du projet par a) sa propre main-d'œuvre et b) des sous-traitants. | \_\_ *[Fournir des détails pertinents sur les valeurs d'entreprise ou les documents et déclarations politiques similaires]* \_\_ | **❶****❷****❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
| 2 | L'existence d'un système de management environnemental, y compris une structure organisationnelle adéquate pour la définition, l'application et le suivi. | \_\_ *[Fournir des détails sur la configuration organisationnelle et les procédures pour les problèmes pertinents au sein de votre entreprise, pour obtenir les détails sur la qualification du personnel clé pertinent, voir formulaire PER-5.7]* \_\_ | **❷****❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un résumé bref de la documentation annexée]* |
| 3 | - Que tous les membres d'un GE, les fournisseurs, les sous-traitants et la main-d'œuvre temporaire a) aient connaissance et b) respectent le Système management environnemental. | \_ *[Fournir des informations sur**A) La manière dont sont mis en œuvre les principes de sensibilisation, de transfert et d’application aux partenaires externes**B) Nature, contenu et fréquence des formations internes aux employés.]* \_\_ | **❷****❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un résumé bref de la documentation annexée]* |
| 4 | - Que le suivi régulier et les examens du statut du Système de gestion environnementale sont effectués. | \_\_ *[Fournir des détails ou des exemples d'évaluations des risques, d'examens, d'audits ou de rapports qui sont effectués régulièrement pendant les trois dernières années]* \_\_ | **❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
| 5 | -Que des procédures existent pour répondre et atténuer les urgences environnementales et les autres impacts négatifs sur les sites de travail. | \_\_ *[Fournir des éléments justificatifs comme les manuels sur les procédures d'urgence (index uniquement), les procédures d'urgence, etc.]* \_\_ | **❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un résumé abrégé de la documentation annexée]* |

Maximum de points attribués aux exigences ci-dessus: \_ *[insérer les points attribuables maximum selon la section III, ch. 5]* \_points

*[Les points totaux doivent être attribués aux besoins individuels. Dans le cas de ❶ et❷, le total des points doit être distribué au nombre réduit d'exigences.]*

 Formulaire OHSAS-5.4 : Capacité de santé et de sécurité au travail

*[Le tableau suivant doit être rempli par le Candidat ou chaque membre d'un GE, dont la part dans le GE est considérable (plus de 40 (quarante)% des travaux)]*

Nom légal du Candidat: *[indiquer**le nom complet]*

Date: *[indiquer**jour, mois, année]*

Numéro AOI: *[indiquer le n° d’appel d’offres international]*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Le Candidat doit démontrer: | Information et documentation  | Niveau ESSS |
| 1 | -L'existence d'une politique de santé et de sécurité au travail | \_\_ *[Fournir un document de politique et l'index du manuel sur la santé et la sécurité au travail ou d'autres documents et déclarations pertinents]* \_\_ | **❶****❷****❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref abrégé de la documentation annexée]* |
| 2 | - L'existence d'un système de gestion, y compris une structure organisationnelle adéquate pour la définition, l'application et le suivi. | \_\_ *[Fournir des détails sur la structure organisationnelle et les procédures pour les problèmes de santé et de sécurité au sein de votre entreprise, pour les détails sur la qualification ou les postes clés, voir le formulaire PER-5.7]* \_\_ | **❷****❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
| 3 | - Que des examens réguliers, des audits et des statistiques relatifs aux questions de santé et sécurité et aux procédures en particulier sur les sites de travail existent. | \_\_ *[Fournir des détails ou des exemples d'évaluations des risques, des examens, d’audits ou de rapports statistiques qui ont été effectués régulièrement pendant les trois dernières années]* \_\_ | **❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
| 4 | - Que tous les membres d'un GE, les fournisseurs (en particulier ceux des principaux approvisionnements), les sous-traitants et les travailleurs intérimaires a) connaissent la Politique sur la santé et la sécurité et b) s’y conforment. | \_\_ *[Fournir des informations sur**A) La manière dont sont mis en œuvre les principes de sensibilisation, de transfert et d’application aux partenaires externes**B) Nature, contenu et fréquence des formations internes aux employés.]* \_\_ | **❸** |
| *[Donner une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
|  |  |  |  |

Maximum de points attribués aux exigences ci-dessus: \_ *[insérer les points attribuables maximum selon la section III, ch. 5]* \_points

*[Les points totaux doivent être attribués aux besoins individuels. Dans le cas de ❶ et❷, le total des points doit être distribué au nombre réduit d'exigences.]*

Formulaire LOC-5.5 : Aménagement d’un cadre de travail socialement responsable

*[Le tableau suivant doit être rempli par le Candidat ou chaque membre d'un GE, dont la part dans le GE est considérable (plus de 40 (quarante)% des travaux)]*

Nom légal du Candidat: *[indiquer**le nom complet]*

Date: *[indiquer**jour, mois, année]*

Numéro AOI: *[indiquer le n° d’appel d’offres international]*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Le candidat doit démontrer: | Information et documentation  | Niveau ESSS |
| 1 | -Une stratégie pour le personnel et la main-d'œuvre, y compris pour le recrutement de la main-d'œuvre intérimaire et locale, un mécanisme de réclamation pour les travailleurs, etc. | \_ *[Fournir des informations et des documents pertinents, le cas échéant]* \_\_ | **❶****❷****❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
| 2 | Une stratégie globale pour assurer la santé et la sécurité publiques, y compris des programmes et des procédures pour lutter contre la propagation des maladies transmissibles (y compris le VIH / sida). | \_\_ *[Fournir des preuves à l'appui]* | **❶****❷****❸** |
| [Insérer une brève description ou, le cas échéant, un résumé abrégé de la documentation annexée] |
| 3 | Une stratégie globale pour le logement du personnel, par exemple base-vie, location de maison, sécurité, etc. | \_\_ *[Fournir des informations et des documents pertinents, le cas échéant]* \_\_ | **❷****❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un résumé abrégé de la documentation annexée]* |
| 4 | Une stratégie de formation complète pour le transfert de connaissances ESSS à la main-d'œuvre intérimaire et aux sous-traitants | \_\_ *[Fournir des informations et des documents pertinents, le cas échéant]* \_\_ | **❷****❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
| 5 | Une stratégie de communication et d'interaction avec les acteurs et les communautés locales incl. Mécanisme de réclamation, y compris de prévention des dommages matériels et des personnes | \_\_ *[Fournir un concept permettant d’illustrer comment cette relation a été gérée dans les anciens contrats.]* \_\_ | **❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |

Maximum de points attribués aux exigences ci-dessus: \_ *[insérer les points attribuables maximum selon la section III, ch. 5]* \_points

*[Les points totaux doivent être attribués aux besoins individuels. Dans le cas de ❶ et❷, le total des points doit être distribué au nombre réduit d'exigences.]*

Formulaire COC-5.6 : Principes d'éthique commerciale

*[Le tableau suivant doit être rempli par le Candidat ou chaque membre d'un GE, dont la part dans le GE est considérable (plus de 40 (quarante)% des travaux)]*

Nom légal du Candidat: *[indiquer**le nom complet]*

Date: *[indiquer**jour, mois, année]*

Numéro AOI: *[indiquer le n° d’appel d’offres international]*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Le Candidat doit démontrer: | Information et documentation  | Niveau ESSS |
| 1 | - Que les normes fondamentales du travail d’ILO sont pleinement respectées dans les activités commerciales en cochant explicitement les cases. | Nos activités commerciales respectent les normes fondamentales du travail sur: Liberté d'association Elimination du travail forcé Non-Discrimination Abolition du travail des enfants | Réussite/échec**❶****❷****❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
| 2 | - L'existence d'une déclaration sur les principes éthiques de l'entreprise ou une déclaration similaire. | \_\_ *[Fournir des informations et des preuves écrites sur les principes de l'entreprise (code de conduite, conflit d'intérêts, pots-de-vin, corruption, truquage d’offres, concurrence déloyale, délits d'initié, confidentialité, blanchiment d'argent, etc.)]* \_\_ | **❷****❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
| 3 | -L'existence d'une structure organisationnelle adéquate pour définir, appliquer et surveiller les principes éthiques de l'entreprise. | \_\_ *[Fournir des détails sur la structure organisationnelle et la dotation en personnel du département concerné, pour obtenir des détails sur la qualification des employés clés, voir formulaire PER-5.7]* \_\_ | **❷****❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
| 4 | - Que tous les membres d'un GE, les fournisseurs (en particulier ceux des principaux approvisionnements), les sous-traitants et les travailleurs intérimaires a) connaissent et b) respectent ces principes. | \_\_ *[Fournir des informations sur**A) la manière dont sont mis en œuvre les principes de sensibilisation, de transfert et d’application aux partenaires externes**B) Nature, contenu et fréquence des formations internes aux employés.]* \_\_ | **❷****❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
| 5 | - Il existe un mécanisme confidentiel et anonyme pour les employés et les tiers pour signaler des violations des principes éthiques de l'entreprise. | \_\_ *[Décrire le mécanisme et les canaux de déclaration offerts proposés (médiateur, système de dénonciation, site web, etc.)]* \_\_ | **❸** |
| *[Insérer une brève description ou, le cas échéant, un bref résumé de la documentation annexée]* |
|  |  |  |  |

Maximum de points attribués aux exigences 2 à 5 ci-dessus, exigence 1 est réussite/échec: \_ *[insérer les points attribuables maximum selon la section III, ch. 5]* \_points

*[Les points totaux doivent être attribués aux besoins individuels. Dans le cas de ❶ et❷, le total des points doit être distribué au nombre réduit d'exigences.]*

Formulaire PER-5.7 : Liste des ESSS disponibles et du personnel de chantier

Complétez la liste ci-dessous pour démontrer dans quelle mesure vous avez accès (en interne / externe) à l'expertise ESSS et Construction requise pour les profils de personnel décrits à la Section VII; Spécifications des travaux. Ne pas joindre de CV car aucune évaluation du personnel n'est effectuée au stade de pré-qualification. Il est entendu que les candidats pré-qualifiés ne sont pas tenus à inclure à l’offre le personnel nommé ci-dessous.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom  | Intitulé, conformément à la section VII, Spécifications des travaux | Éducation / diplôme | Années d'expérience professionnelle | Relation avec / Années chez le candidat [[19]](#footnote-20) | Expérience dans le pays / régionale | Références pertinentes du projet(Description de l'expérience relative au projet) | Langues |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

Maximum de points attribués aux exigences ci-dessus: \_ *[insérer les points attribuables maximum selon la section III, ch. 5]* \_points

Section V. Critères d’éligibilité

**Éligibilité aux financements de la KfW**

1. Les services de conseil, les travaux, les biens, les installations et les prestations de service autres que de conseil sont éligibles au financement de la KfW quel que soit le pays d'origine des attributaires (y compris les sous-traitants et les fournisseurs pour l'exécution du contrat), sauf en cas d'embargo international ou de sanction par les Nations Unies, l'Union européenne ou le gouvernement allemand.
2. Les demandeurs/soumissionnaires (y compris tous les membres d'une joint venture et les sous-traitants proposés ou engagés) ne se voient pas attribuer de contrat financé par la KfW si, à la date de soumission de leur demande/offre ou à la date prévue pour l'attribution du contrat, ils :

2.1 sont en faillite ou en voie de liquidation ou cessent leurs activités, font l'objet d'une administration judiciaire, ont fait l'objet d'une mise sous séquestre ou sont dans une situation analogue ;

2.2 ont été

(a) condamnés par un jugement définitif ou une décision administrative définitive ou ont fait l'objet de sanctions financières de la part des Nations unies, de l'Union européenne et/ou du gouvernement allemand pour implication dans une organisation criminelle, du blanchiment d'argent, des infractions liées au terrorisme, du travail des enfants ou la traite des êtres humains ; ce critère d'exclusion est également applicable aux personnes morales, dont la majorité des actions sont détenues ou effectivement contrôlées par des personnes physiques ou morales qui font l'objet de telles condamnations ou sanctions ;

(b) condamnés par une décision judiciaire définitive ou une décision administrative définitive d'un tribunal, de l'Union européenne ou des autorités nationales du pays partenaire ou de l'Allemagne pour pratique sanctionnable au cours d'une procédure d'appel d'offres ou de l'exécution d'un contrat ou pour une irrégularité quelconque affectant les intérêts financiers de l’Union européenne , sauf s'ils fournissent des informations à l'appui de leur déclaration d'engagement (formulaire disponible en annexe à la demande/offre qui indique que cette condamnation ne s'applique pas dans le cadre du présent contrat et que des mesures adéquates ont été prises en réaction ;

2.3 ont fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une résiliation de contrat entièrement réglée à leur encontre pour manquement important ou persistant à leurs obligations contractuelles pendant l'exécution du contrat, à moins que cette résiliation n'ait été contestée et que le règlement du différend ne soit toujours en cours ou n'ait pas confirmé un règlement complet à leur encontre ;

2.4 n’ont pas rempli les obligations fiscales applicables concernant le paiement des impôts dans le pays où ils sont établis ou dans le pays du maître d’ouvrage ;

2.5 font l'objet d'une décision d'exclusion de la Banque mondiale ou de toute autre banque multilatérale de développement et sont énumérés dans le tableau correspondant avec les sociétés radiées et interdites de publication et les personnes physiques disponibles sur le site Web de la Banque mondiale ou de toute autre banque multilatérale de développement, sauf si elles fournissent avec leur déclaration d'engagement des informations à l'appui qui montrent que cette exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du présent contrat.

2.6 ont fait de fausses déclarations dans des documents demandés par le maître d’ouvrage dans le cadre du processus d'appel d'offres du contrat pertinent.

1. Les entités appartenant à l'État ne peuvent entrer en concurrence que si elles peuvent établir i) qu'elles sont juridiquement et financièrement autonomes et ii) qu'elles opèrent dans le cadre du droit commercial. Pour être éligible, une entité publique doit établir à la satisfaction de la KfW, au moyen de tous les documents pertinents, y compris sa charte et d'autres informations que la KfW peut lui demander, qu'elle : (i) est une entité juridique distincte de son État ; (ii) ne reçoit pas actuellement de subventions ou de soutien budgétaire substantiels ; (iii) fonctionne comme toute entreprise commerciale et, entre autres, n'est pas tenue de transférer son excédent à son État, peut acquérir des droits et obligations, emprunter des fonds et être tenue de rembourser ses dettes, et peut être déclarée en faillite.

Section VI. Politique de la KfW - Pratique sanctionnable - Responsabilité sociale et environnementale

1. **Pratique sanctionnable**

Le maître d'ouvrage et les attributaires (y compris tous les membres d'une joint venture et les sous-traitants proposés ou engagés) doivent respecter les normes d'éthique les plus élevées au cours du processus de soumission et de l'exécution du contrat.

En signant la déclaration d'engagement, les attributaires déclarent (i) qu'ils ne se sont pas livrés et ne se livreront pas à une pratique sanctionnable susceptible d'influencer le processus d'appel d'offres et l'attribution du contrat correspondant au détriment du maître d'ouvrage, et (ii) qu'en cas d'attribution du contrat, ils ne se livreront à aucune pratique sanctionnable.

De plus, la KfW exige d'inclure dans les contrats une disposition en vertu de laquelle les attributaires doivent autoriser la KfW et, en cas de financement par l'Union européenne et aussi les institutions européennes compétentes en vertu du droit européen, à contrôler les comptes, les enregistrements et documents relatifs au processus d'appel d'offres et à l'exécution du contrat, et à les faire contrôler par les auditeurs désignés par la KfW.

La KfW se réserve le droit de prendre toute mesure qu'elle juge appropriée pour vérifier le respect de ces règles éthiques et se réserve notamment le droit de :

(a) rejeter une offre d'attribution du marché si, au cours de la procédure d'appel d'offres, le soumissionnaire recommandé pour l'attribution du marché s'est livré, directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire, à une pratique sanctionnable en vue de l'attribution du marché ;

(b) déclarer qu'un marché a été passé à tort et exercer ses droits sur la base de l'accord de financement conclu avec la KfW concernant la suspension des versements, le remboursement anticipé et la résiliation si, à tout moment, le maître d'ouvrage, les attributaires ou leurs représentants légaux ou sous-traitants se sont livrés à une pratique sanctionnable pendant la procédure de passation de marché ou l'exécution du contrat sans que le maître d'ouvrage ait pris en temps utile des mesures correctives, notamment en ne les en informant pas à temps de cette situation, de façon satisfaisante pour la KfW.

La KfW définit comme suit, aux fins de la présente disposition, les termes suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Pratique coercitive** | tout acte portant atteinte ou causant un préjudice, ou menaçant de porter atteinte ou de causer un préjudice, directement ou indirectement, à toute personne ou à la propriété de cette personne dans le but d'influencer indûment les actions entreprises par une personne. |
| **Pratique collusoire** | toute entente entre deux ou plusieurs personnes destinée à atteindre un but illicite, par exemple influencer indûment les actions entreprises par une autre personne. |
| **Pratique de corruption** | tout acte consistant à promettre, proposer, accorder, effectuer, presser, recevoir, accepter ou solliciter, directement ou indirectement, tout paiement illégal ou avantage indu de toute nature, à l'intention d'une personne quelconque ou de la part d'une personne, en vue d'influencer les actions entreprises par une personne ou d'inciter une personne à ne pas entreprendre une action donnée. |
| **Pratique frauduleuse** | tout acte ou omission, y compris la fausse déclaration qui intentionnellement ou par négligence induit ou vise à induire en erreur une personne dans le but d'en retirer un avantage financier ou de se soustraire à une obligation. |
| **Pratiques obstructionnistes** | (i) tout acte consistant à détruire, falsifier, altérer, dissimuler délibérément tout élément de preuve dans une enquête, ou à faire de fausses déclarations aux enquêteurs pour entraver sensiblement une enquête portant sur des allégations d’une Pratique de corruption, Pratique frauduleuse, Pratique coercitive ou Pratique collusoire, ou à menacer, harceler ou intimider une quelconque personne pour l’empêcher de divulguer ce qu’elle sait sur des questions pertinentes à l’enquête ou de poursuivre l’enquête, ou(ii) tout acte visant à entraver sensiblement l'accès de la KfW à des informations requises contractuellement et relatives à une enquête officielle portant sur des allégations d’une Pratique de corruption, Pratique frauduleuse, Pratique coercitive ou Pratique collusoire. |
| **Pratique passible de sanctions** | toute Pratique coercitive, Pratique collusoire, Pratique frauduleuse, Pratique obstructionniste ou Pratique de corruption (dont les termes sont définis dans le présent document) qui est punissable selon la Convention de Financement. |

1. **Responsabilité sociale et environnementale**

Les projets financés en tout ou partie dans le cadre de la Coopération financière doivent garantir le respect des normes internationales sur l'environnement, le social, la santé et la sécurité – ESHS – (y compris les questions d'exploitation et d'abus sexuels et de violence fondée sur le genre), et les attributaires des projets financés par la KfW doivent dans leurs contrats :

1. se conformer et s'assurer que tous leurs sous-traitants et fournisseurs principaux, c'est-à-dire, pour les principaux articles fournis, se conforment aux normes internationales en matière d'environnement et de travail, conformément aux lois et règlements applicables dans le pays d'exécution du contrat respectif et aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail[[20]](#footnote-21) (OIT) et aux traités internationaux sur l'environnement, et ;
2. mettre en œuvre toutes les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux, telles qu'identifiées dans l'environmental and social impact assessment (ESIA – Cadre d’évaluation des incidences économiques et sociales) et détaillées dans l'environmental and social management plan (ESMP – plan de gestion environnementale et sociale – PGES) dans la mesure où ces mesures sont pertinentes pour le contrat, et mettre en œuvre des mesures pour la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et des violences fondées sur le genre.

DEUXIÈME PARTIE – Spécifications des Travaux

Section VII. Étendue des Travaux

*[L’étendue des Travaux doit contenir suffisamment de renseignements pour qu’un Candidat puisse décider s’il souhaite ou non entrer en concurrence pour ce type de travaux, et s’il devra avoir recours à des sous-traitants pour des travaux spécifiques et/ou former un GE. Cette Section VII doit contenir des renseignements pertinents sur les trois sujets suivants :*

**1. Description des Travaux**

*Décrire les Travaux avec suffisamment de détails pour permettre l’identification de leur localisation, nature et complexité. Il convient d’indiquer les quantités approximatives des principaux éléments des travaux, dans le devis des travaux.*

**2. Durée de la construction**

*Préciser les délais nécessaires à la réalisation des travaux, estimés en semaines ou en mois ; si les offres peuvent être soumises pour des durées variables, donner les fourchettes de délais acceptables.*

**3. Site et autres données**

*Fournir des renseignements généraux sur le climat, l’hydrologie, la topographie, la géologie, l’accès au site, les transports et les installations de communication, les installations médicales, le plan du projet, les aires de repos, les services fournis par l*e *Maître d’Ouvrage et autres données pertinentes.]*

 **4. Plan de gestion environnementale et sociale**

*Donnez des informations générales sur le contenu ou les principales exigences de ce plan de gestion environnementale et sociale*

1. Au lieu du terme Maître d’Ouvrage le terme Agence d’exécution de projet peut être utilisé d’une manière interchangeable. [↑](#footnote-ref-2)
2. La similarité sera établie en fonction de la taille physique, de la complexité, des méthodes / technologies de construction et/ou d’autres caractéristiques décrites dans la Section VII - Spécifications des Travaux. L’agrégation d’un nombre de marchés de montant inférieur pour atteindre le chiffre du montant requis ne sera pas acceptée pour ce critère. [↑](#footnote-ref-3)
3. Lorsque le Candidat a participé en tant que membre d’un groupement ou sous-traitant, au titre de ce critère, seule la part spécifique du Candidat et non celle du groupement ou de l’entrepreneur principal devra être prise en considération. [↑](#footnote-ref-4)
4. Par achèvement pour l’essentiel, on entend un achèvement à 80% ou plus des travaux prévus au marché. [↑](#footnote-ref-5)
5. Lorsque le Candidat a participé en tant que membre d’un groupement ou sous-traitant, au titre de ce critère, seule la part spécifique du Candidat et non celle du groupement ou de l’entrepreneur principal devra être prise en considération. [↑](#footnote-ref-6)
6. Le volume, nombre ou taux de production de toute activité clé peut être démontré à travers un ou plusieurs marchés combinés si exécutés de manière simultanée. Le taux de production sera le taux annuel pour l’activité (les activités) de construction principale(s). [↑](#footnote-ref-7)
7. Lorsque le Candidat a participé en tant que membre d’un groupement ou sous-traitant, au titre de ce critère, seule la part spécifique du Candidat et non celle du groupement ou de l’entrepreneur principal devra être prise en considération. [↑](#footnote-ref-8)
8. Les membres recevront un score si leur part dans le GE est importante (+ de 40% des travaux). Pour les scores des membres individuels, une moyenne sera établie. [↑](#footnote-ref-9)
9. Les membres recevront un score si leur part dans le GE est importante (+ de 40% des travaux). Pour les scores des membres individuels, une moyenne sera établie [↑](#footnote-ref-10)
10. Les membres recevront un score si leur part dans le GE est importante (+ de 40% des travaux). Pour les scores des membres individuels, une moyenne sera établie [↑](#footnote-ref-11)
11. Les membres recevront un score si leur part dans le GE est importante (+ de 40% des travaux). Pour les scores des membres individuels, une moyenne sera établie [↑](#footnote-ref-12)
12. Les membres recevront un score si leur part dans le GE est importante (+ de 40% des travaux). Pour les scores des membres individuels, une moyenne sera établie [↑](#footnote-ref-13)
13. Les termes en majuscules utilisés dans la présente Déclaration d'engagement et n'y étant pas définis autrement ont le sens qui leur est donné dans les « *Directives pour la Passation des Marchés de Prestations de Conseils, Travaux de Génie-Civil, Installations, Fournitures et Services Divers dans la Coopération Financière avec des Pays Partenaires »* de la KfW. [↑](#footnote-ref-14)
14. Le Maître d’Ouvrage désigne l’acheteur, l’employeur, le client, selon le cas, pour l’acquisition de prestations de conseils, de travaux de Génie Civil, d’installations, de fournitures ou de services divers. [↑](#footnote-ref-15)
15. Dans le cas où les conventions de l'OIT n'ont pas été pleinement ratifiées ou mises en œuvre dans le pays du Maître d’Ouvrage, le candidat, le soumissionnaire ou le contractant proposera et appliquera, à la satisfaction de l'employeur et de la KfW, les mesures appropriées dans l'esprit desdites conventions de l'OIT concernant a) les revendications des travailleurs concernant les conditions et modalités de l’emploi, b) le travail des enfants, c) le travail forcé, d) les syndicats et e) la non-discrimination. [↑](#footnote-ref-16)
16. Dans le cas d’une JV, mettre le nom de la JV. Consulting ServicesLa personne qui signera la candidature, l’offre ou la proposition au nom du candidat/soumissionnaire doit joindre une procuration du candidat/soumissionnaire. [↑](#footnote-ref-17)
17. Si les états financiers les plus récents datent de plus de 12 mois avant la date de candidature, il sera joint une raison valable [↑](#footnote-ref-18)
18. Si applicable. [↑](#footnote-ref-19)
19. Pour les experts free-lance (par ex. avec un contrat de service ou des accords formels) indiquez FE et la durée depuis laquelle l’expert est associé avec le Candidat. Pour les sous-consultants, indiquez « Sub ». Les employés de filiales de l’entreprise du Candidat doivent être considérés comme des sous-consultants. [↑](#footnote-ref-20)
20. Dans le cas où les conventions de l'OIT n'ont pas été pleinement ratifiées ou mises en œuvre dans le pays du Maître d’Ouvrage, le candidat, le soumissionnaire ou le contractant proposera et appliquera, à la satisfaction de l'employeur et de la KfW, les mesures appropriées dans l'esprit desdites conventions de l'OIT concernant a) les revendications des travailleurs concernant les conditions et modalités de l’emploi, b) le travail des enfants, c) le travail forcé, d) les syndicats et e) la non-discrimination. [↑](#footnote-ref-21)